

TEMPS COUVERT SUR SUN CITY :
LA REFONDATION NECESSAIRE DU
PROCESSUS DE PAIX CONGOLAIS

14 mai 2002



TABLE DES MATIERES

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS	i
I. INTRODUCTION	3
II. « FAITES VOS JEUX ! » : LE DIC A SUN CITY OU LA ROULETTE BOTSWANAISE	4
A. D’ADDIS ABEBA A SUN CITY : UNE PREPARATION POLITIQUE TOUJOURS INSUFFISANTE	4
B. CHRONIQUE DES BLOCAGES ANNONCES	6
C. LE NUMERO GAGNANT	7
III. « RIEN NE VA PLUS ! » : PAS DE NOUVEL ORDRE POLITIQUE A L’HORIZON DU CONGO	9
A. LE PARI KABILA-BEMBA	9
B. L’OPTION DE LA « PAX RWANDANA ».....	12
C. LES OUBLIES DE SUN CITY.....	16
1. Les conflits locaux.....	16
2. Les rivalités régionales.....	17
IV. CONCLUSION : DEPASSER LUSAKA TOUT EN EN RESPECTANT LES PRINCIPES	18
A. L’INCONTOURNABLE NEUTRALISATION DES GENOCIDAIRES	18
B. RESTAURER L’AUTORITE DE L’ETAT ET GARANTIR LA BONNE GOUVERNANCE	19
C. METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE MEDIATION	19
 ANNEXES	
A. CARTE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	22
B. LISTE DES ACRONYMES.....	23
C. A PROPOS DE L’INTERNATIONAL CRISIS GROUP	25
D. RAPPORTS ET BRIEFINGS DE L’ICG	26
E. CONSEIL D’ADMINISTRATION DE L’ICG	29

TEMPS COUVERT SUR SUN CITY :

LA REFONDATION NECESSAIRE DU PROCESSUS DE PAIX CONGOLAIS

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

L'accord partiel conclu à Sun City entre le Mouvement pour la libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba et le gouvernement de Joseph Kabila, le 19 avril 2002, à l'issue de sept semaines de négociations à Sun City, représente la fin du dialogue intercongolais tel que conçu par les accords de Lusaka. Il ne doit cependant pas laisser place à la confusion. La négociation n'est pas finie et l'avenir de la RDC reste incertain.

Cet accord, rejoint par la grande majorité des délégués de l'opposition politique non-armée et de la société civile et approuvé par l'Angola, l'Ouganda et le Zimbabwe, reflète un début de recomposition des alliances, notamment la fin de la coalition anti-Kabila et l'isolement du Rassemblement congolais pour la Démocratie (RCD) et celui de son allié, le Rwanda. Le gouvernement Kabila et le MLC ont conclu cet accord par défaut, devant l'inflexibilité des positions du RCD sur la question de partage du pouvoir à Kinshasa et, en toile de fond, l'échec des négociations entre les gouvernements de la RDC et du Rwanda sur le désarmement des rebelles Hutu de l'Armée pour la libération du Rwanda (ALiR)¹. Il transforme la négociation entre les signataires de l'accord de Lusaka en une négociation bilatérale, avec d'un côté un axe Kabila-Bemba renforcés et soutenus par la communauté internationale, et de l'autre un RCD politiquement fragilisé et soutenu par un Rwanda militairement fort. Les nouveaux partenaires annoncent qu'ils mettront en place un gouvernement de transition pour le 15 juin,

déclarent la mort de l'accord de Lusaka mais prétendent vouloir continuer la négociation avec le RCD et directement avec le Rwanda. Le RCD, menacé dans son existence et sa cohésion, a d'abord cherché à rompre cet isolement par une alliance avec l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'Etienne Tshisekedi et agite maintenant l'option d'une reprise des hostilités ou d'une partition consommée du pays.

Il est important que la négociation avec le RCD soit finalisée avant la mise en place du gouvernement de transition. Le président Mbeki, en tant que futur président de la Southern Africa Development Community et de l'Union Africaine, pourrait en prendre la co-responsabilité, sans toutefois réunir les Congolais selon le format du dialogue, et à la condition qu'il reçoive un mandat clair des protagonistes de la négociation et des pays de la région qui ont donné leur soutien au partenariat Kabila-Bemba- c'est à dire l'Angola et l'Ouganda. La neutralité de l'Afrique du sud est en effet remise en question par les Congolais, échaudés par un positionnement sud-africain ostensiblement favorable au RCD pendant Sun City.

Le tournant de Sun City pourrait aussi marquer le début d'une véritable négociation entre pays de la région sur les questions sécuritaires et économiques au cœur du conflit congolais. En particulier, le moment est venu de parler de la sécurité immédiate du Rwanda, c'est à dire du désarmement des milices hutu rwandaises présentes sur le territoire de la RDC, mais aussi de la sécurité du Congo, c'est à dire du retrait des troupes de l'Armée patriotique rwandaise (APR)

¹ Voir ICG Rapport Afrique n°38, 14 December 2001: « *Disarmament in the Congo: Jump-starting DDRRR to prevent further war* ».

de ce même territoire, les deux autres volets de l'accord de Lusaka. Il est aussi temps de parler de la sécurité à long terme pour la région, c'est à dire de la reconstruction d'un Etat au Congo et des droits et devoirs de souveraineté de cet Etat.

La coordination de ces différents aspects du processus de paix, indispensable dès qu'un accord politique de partage du pouvoir sera trouvé, pourrait être assurée par un envoyé spécial de haute stature du Secrétaire général des Nations unies. Son mandat serait de superviser l'application d'un accord inclusif pour la transition politique ; de mener à bien les négociations politiques sur la question des groupes armés ; d'assurer la coordination entre les différentes institutions des Nations unies impliquées dans la résolution des conflits rwandais et congolais (TPIR, MONUC, panel des experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles en RDC) ; d'établir l'architecture et le cahier des charges d'une conférence régionale permanente pour la paix et la sécurité dans les Grands lacs, concluant l'établissement de pactes de non-agression entre le Congo et ses voisins.

RECOMMANDATIONS

Aux Signataires Des Accords De Lusaka Membres De La Commission Militaire Mixte

1. Confier au président Mbeki la médiation destinée à conclure le dialogue intercongolais. Cette médiation pourra capitaliser sur les résultats obtenus par le facilitateur Ketumile Masire, et travailler sur la base d'un compromis entre la proposition de partage du pouvoir dite « Mbeki II » et l'accord cadre conclu entre le gouvernement congolais et le MLC.
2. Mandater cette médiation pour obtenir du Rwanda, de l'Ouganda, de l'Angola et du Zimbabwe, un pré-accord sur les conditions à remplir pour qu'ils soutiennent un partage du pouvoir pendant la transition congolaise. Une fois ce pré-accord obtenu, le nouveau médiateur pourra à nouveau réunir des délégations restreintes des cinq composantes

du dialogue intercongolais en Afrique du Sud, et finaliser un accord de partage du pouvoir inclusif entre Congolais.

3. Cesser immédiatement tout déploiement militaire pouvant mener à une reprise des hostilités, de même que le ravitaillement des groupes armés opérant dans les Kivu.

Au Secrétaire Général des Nations Unies :

4. Nommer un envoyé spécial de haute stature pour les Grands lacs, ayant la responsabilité de guider et pousser l'application des accords de Lusaka.
5. Mandater le nouvel envoyé spécial pour qu'il engage simultanément, une médiation entre le Rwanda, le gouvernement congolais, l'Angola, l'Ouganda et le Zimbabwe, destinée à faciliter l'application d'un programme de DDRRR, de même que le retrait définitif des troupes rwandaises et de toutes les autres troupes étrangères du Congo.
6. Doter la MONUC d'une équipe de médiation spécialisée dans la résolution des conflits locaux destinée à aider l'accès des agences humanitaires dans les Kivu et dans l'Ituri et à engager des programmes de réconciliation entre communautés locales.

Au Gouvernement de la RDC, au MLC et à leurs Alliés Respectifs :

7. Immédiatement arrêter et livrer à Arusha les dirigeants de l'ALiR recherchés par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda. Suspendre tout ravitaillement de l'ALiR sur l'ensemble du territoire congolais. Ces mesures sont cruciales pour démontrer la crédibilité de l'accord qui vient d'être signé.

Bruxelles/ Nairobi, 14 mai 2002.

TEMPS COUVERT SUR SUN CITY :

LA REFONDATION NECESSAIRE DU PROCESSUS DE PAIX CONGOLAIS

I. INTRODUCTION

Le semi-échec de la réunion du dialogue intercongolais (DIC), tenue du 25 février au 19 avril à Sun City en Afrique du sud, laisse une dangereuse confusion s'installer au cœur du processus de paix congolais. L'accord partiel sur un gouvernement de transition trouvé entre le gouvernement de Joseph Kabila et le Mouvement pour la Libération du Congo de Jean-Pierre Bemba, rejoint ensuite par la grande majorité des délégués de l'opposition politique non-armée et de la société civile et approuvé par l'Angola, l'Ouganda et le Zimbabwe, n'offre en soi aucune solution réelle aux problèmes du Congo². Il reflète essentiellement un début de recomposition des alliances, particulièrement la fin de la coalition anti-Kabila et l'isolement du Rassemblement congolais pour la Démocratie (RCD) et surtout celui de son allié le Rwanda, resté inflexible sur ses positions. Cet isolement, s'il n'est pas rapidement rompu, pourrait mener à une reprise des hostilités par un Rwanda acculé ou, plus probablement, à une partition consommée du pays, avec un mouvement rebelle se déclarant maître d'un tiers du territoire de la RDC.

Le résultat de la réunion est bien entendu un échec pour la Facilitation de Ketumile Masire, qui s'est montrée incapable de diriger les négociations entre les belligérants. En deux ans et demi de négociations et malgré l'échec cuisant de la

réunion d'Addis Abeba en octobre 2001³, sept millions de dollars ont été dépensés sans que jamais la facilitation ne prenne acte de ses insuffisances. L'Afrique du Sud, impliquée trop tard dans une négociation de dernière minute pour sauver l'investissement que constituait la prise en charge d'une partie du coût du dialogue, s'est aussi discréditée auprès des Congolais en proposant un plan ostensiblement favorable au RCD.

Mais si Sun City marque probablement la fin du dialogue intercongolais dans le format conçu par les accords de Lusaka, l'accord peut marquer le début d'un vrai dialogue entre congolais, et d'une véritable négociation entre pays de la région sur les questions sécuritaires et économiques. En particulier, le moment est venu de parler de la sécurité immédiate du Rwanda, c'est à dire du désarmement des milices hutu rwandaises présentes sur le territoire de la RDC, et de celle du Congo, c'est à dire du retrait des troupes de l'Armée patriotique rwandaise (APR) de ce même territoire, les deux autres volets de l'accord de Lusaka. Il est aussi temps de parler de la sécurité future pour le Congo, c'est à dire de la reconstruction de l'Etat et des droits et devoirs de la souveraineté. La négociation est donc loin d'être finie. Toutefois il est urgent et indispensable de changer la méthodologie du processus de paix grâce à l'introduction d'une véritable médiation, tirant vers l'avant la négociation politique et assurant la coordination entre les différentes dimensions politiques, sécuritaires et économiques du conflit d'une part, régionales, nationales et locales d'autre part.

² Voir notamment : IRIN, « RDC : Récapitulatif des résultats du dialogue intercongolais », 25 avril 2002.

³ Voir ICG Rapport Afrique n°37, 16 novembre 2001 : « *Le dialogue intercongolais : poker menteur ou négociations politiques ?* ».

II. « FAITES VOS JEUX ! » : LE DIC A SUN CITY OU LA ROULETTE BOTSWANAISE

A. D'ADDIS ABEBA A SUN CITY : UNE PREPARATION POLITIQUE TOUJOURS INSUFFISANTE

Suite à l'échec de la réunion d'Addis Abeba où le gouvernement congolais avait claqué la porte après une semaine de consultations invoquant la non-représentativité des délégations présentes pour commencer les débats, la communauté internationale s'est investie pour débloquer la situation. Cette aide s'est tout d'abord manifestée à New York en novembre 2001, où les trois belligérants venus pour une session de la Commission militaire mixte, ont été réunis en *a parte* par Ibrahima Fall, sous-secrétaire général aux affaires politiques des Nations unies, sur demande expresse de Kofi Annan. Suite à cette première consultation, les trois belligérants ont accepté de se réunir à nouveau pour régler définitivement les questions pendantes portant notamment sur la composition des délégations. Simultanément, une véritable médiation politique était également entreprise sur la question du partage du pouvoir. Outre la question de la composition des délégations, les consultations informelles organisées par le représentant des Nations unies devaient ainsi comporter à l'ordre du jour : l'organisation des élections, le nouvel ordre politique, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du Congo.

Les trois belligérants se réunirent ainsi à Abuja, Nigeria un mois plus tard et parvinrent à faire avancer considérablement le dossier de la composition des délégations au dialogue. Un premier accord fut ainsi trouvé sur la question de la représentation des Mai Mai, des confessions religieuses, des chefs coutumiers et de l'opposition non-armée⁴. Les modalités concrètes de

désignation des représentants Mai Mai et des nouveaux représentants de l'opposition politique non-armée feraient l'objet d'une réunion ultérieure. Mais aucun accord ne fut trouvé sur les autres points portés à l'ordre du jour et déjà, la question du partage du pouvoir de la transition était au cœur des débats. En réalité, dès la rencontre d'Abuja, les blocages futurs de Sun City étaient identifiables.

Les rebelles du MLC proposèrent une présidence tournante sur trois ans, offrant la primature à l'opposition politique non-armée et la présidence du Parlement aux Forces vives. En réponse, le gouvernement répondit que la position du chef de l'Etat n'était ni vacante ni négociable, mais que l'introduction de deux vice-présidences pour les deux composantes rebelles, l'attribution de la primature à l'opposition non-armée et celle de la Présidence du Parlement aux Forces vives pouvaient être envisagées⁵. Devant l'inflexibilité du gouvernement sur la question de la présidence, le MLC se déclara peu intéressé par une nouvelle rencontre, et le RCD n'hésita pas à brandir la menace militaire déclarant qu'il entendait « poursuivre la lutte jusqu'à la victoire finale »⁶. Le sommet entre Joseph Kabila, Jean-Pierre Bemba et Adolphe Onosumba, destiné à sceller un accord politique éventuel fut reporté *sine die*.

Addis-Abeba. A Gaborone, en juillet 2001, les quinze partis mandatés pour représenter l'opposition politique non-armée avait fait une OPA sur l'intégralité de la délégation devant se rendre au dialogue, excluant toute autre formation politique, à la grande colère des politiciens restés à Kinshasa et de l'opposition non armée basée à l'extérieur du pays. Ainsi, cinq sièges étaient attribués à l'opposition non-armée vivant à l'extérieur du Congo, trente au moins aux quinze partis présents à Addis Abeba, et vingt au plus à l'ensemble des autres formations toujours exclues du dialogue. *In fine*, les trois belligérants s'accordaient pour que leur propre délégation soit réduite à cinquante-cinq participants, un nombre équivalent à celui de la composante de l'opposition politique non-armée. Exceptionnellement, les forces vives se voyaient dotées de soixante et onze représentants, tandis que le RCD-ML était toujours maintenu à neuf délégués. Il fut aussi convenu que les chefs coutumiers soient intégrés au sein des délégations belligérantes. Le nombre total de participants étaient donc réduit de trois cent trente à trois cents. Voir « Procès verbal des concertations entre les parties congolaises signataires des accords de Lusaka », Abuja, 7 et 8 décembre 2001.

⁵ « Les non-dits de la rencontre d'Abuja : les belligérants se disputent la présidence », *Le Phare*, 12 décembre 2001.

⁶ « Le RCD entend poursuivre les hostilités », AFP, 8 décembre 2001.

⁴ Six représentants furent attribués aux Mai Mai et sept aux confessions religieuses, à intégrer au sein de la composante « Forces vives ». Les belligérants décidèrent également de recommander à la facilitation une redistribution des sièges au sein de la composante de l'opposition politique non-armée afin de résoudre le problème de l'inclusivité de ses représentants basés à l'intérieur et à l'extérieur du pays mais non-représentés à

L'opposition non-armée dite radicale (UDPS, FONUS, MPR-Fait privé, PALU, PDSC, MNC-L) s'opposa violemment aux recommandations d'Abuja, en vertu du principe adopté à Lusaka en mai 2001, selon lequel chaque composante décidait elle-même de la composition de sa délégation⁷. Elle dénonçait ainsi une tentative de Joseph Kabila de l'affaiblir, en voulant introduire au sein de sa composante des partis satellites du gouvernement. Il est vrai que simultanément, Joseph Kabila avait ouvert depuis le 4 décembre des « consultations » avec certains membres de l'opposition politique non-armée⁸ et qu'il fit pression sur le gouvernement du Congo-Brazzaville pour que l'opposition radicale ne puisse se réunir en conclave à Pointe-Noire le 18 décembre 2001⁹. Afin de faire face au malaise grandissant au sein de l'opposition politique non-armée et de la société civile, qui se sentait de plus en plus écartées des négociations, le gouvernement belge prit l'initiative d'organiser en janvier à Bruxelles une consultation entre ces deux composantes. Celle-ci aboutit à un consensus sur quelques-uns des points fondamentaux que l'on retrouvera dans les résolutions finales de Sun City et dans l'accord cadre Bemba-Kabila : transition courte, n'excédant pas trente mois ; acceptation de Joseph Kabila comme chef de l'Etat mais nomination d'un Premier ministre ; création d'une Commission électorale indépendante, d'une haute autorité pour les médias, d'une Commission vérité et réconciliation, d'un observatoire des droits de l'Homme et d'une Commission sur les contrats signés pendant les deux guerres ; élaboration d'une constitution de transition ; maintien d'un Etat fortement décentralisé mais unitaire après la transition, etc. Le gouvernement participa à la réunion de Bruxelles en tant qu'observateur, tandis que l'UDPS, les FONUS et les deux mouvements rebelles refusèrent de s'y rendre¹⁰. Les tensions constitutives des blocages du dialogue de Sun City étaient déjà à l'œuvre.

Face aux pressions internationales, les trois belligérants acceptèrent de se rencontrer à nouveau du 4 au 8 février à Genève. D'entrée, le RCD demanda un engagement solennel du gouvernement à cesser d'entretenir la guerre au Kivu. Ce dernier voulut renvoyer cette question à la prochaine réunion de la Commission militaire mixte à Luanda. Le RCD décida de suspendre sa participation et ne suivit dès lors l'évolution des débats qu'en tant qu'observateur. Restés seuls, le MLC et le gouvernement parvinrent à trouver un accord sur le mécanisme de choix de la délégation Mai Mai et la répartition des sièges au sein du RCD-ML¹¹. Cependant aucun accord ne fut trouvé sur le mode de désignation des vingt délégués supplémentaires de l'opposition politique non-armée¹². Simultanément, les consultations se poursuivirent sur la plupart des questions abordées par la réunion de Bruxelles et permirent notamment un rapprochement des positions entre le gouvernement et le MLC sur la durée et les principes devant guider la transition, les élections, les principes directeurs de la formation d'une armée nationale, sans qu'aucun accord définitif ne soit cependant atteint.

De fait, si la préparation politique du dialogue intercongolais à Sun City était bien plus avancée qu'elle ne l'avait été à Addis Abeba, elle restait toujours insuffisante. La question de la composition de la liste additionnelle de l'opposition politique non-armée notamment constituait pour le MLC un point de rupture¹³. Celle de la poursuite de la guerre à l'est en était un pour le RCD et la réunion de la Commission militaire mixte devant se tenir à Luanda le 11 février et qui aurait pu permettre d'avancer sur cette question fut annulée *sine die* par le

⁷ « L'opposition non armée rejette les conclusions d'Abuja », *Le Potentiel* 12 décembre 2001.

⁸ « Joseph Kabila reprend les audiences préalables au dialogue intercongolais », AFP, 12 décembre 2001

⁹ « RDC : Des partis d'opposition accusent le gouvernement d'empêcher une réunion », AFP, 19 décembre 2001.

¹⁰ « Accord conclu à Bruxelles entre les non-belligérants », IRIN, 21 janvier 2001.

¹¹ Ils proposèrent ainsi au facilitateur que chaque belligérant lui adresse une liste de quatre Mai Mai, qui réunis sous son égide, désigneront entre eux les six devant participer aux négociations. De même, ils proposèrent qu'au sein du RCD-ML, trois sièges soient attribués à la faction RCD-National de Roger Lumbala, deux à la faction RCD-ML-Bunia de John Tibasiima, deux à la faction RCD-ML-Beni/Butembo de Mbusa Nyamwisi et deux à la faction RCD-ML/Kisangani du professeur Wamba dia Wamba.

¹² « Procès verbal des consultations informelles entre les parties congolaises signataires de l'Accord de Lusaka sur la représentation aux négociations inter-congolaises », Genève, 4-8 février 2002.

¹³ « Dialogue : le MLC demande la révision des représentants de l'opposition », AFP, 12 février 2001.

gouvernement angolais¹⁴. Le sommet entre Joseph Kabila, Jean-Pierre Bemba et Adolphe Onosumba, qui aurait dû se tenir avant le début du dialogue pour finaliser un accord politique préalable essentiel à la réussite de Sun City, n'eut jamais lieu. De même les contacts parallèles entrepris entre chefs d'Etat depuis l'échec de la réunion d'Addis, particulièrement entre l'Angola, l'Ouganda, la RDC et le Rwanda n'aboutirent pas à un rapprochement suffisant. L'Angola et l'Ouganda avaient en effet pris l'initiative de constituer un bloc appelé CAUR (Congo Angola Uganda Rwanda) et basé sur la coalition qui avait renversé Mobutu en 1997, mais sans réussir à y faire adhérer le Rwanda, resté méfiant sur les intentions d'un tel groupe à régler le problème du désarmement de l'ALiR¹⁵. Malgré de telles incertitudes, Ketumile Masire maintint cependant la date du 25 février pour l'ouverture du dialogue.

B. CHRONIQUE DES BLOCAGES ANNONCES

La saga du dialogue intercongolais, reprise le 25 février à Sun City, est une série de blocages résultant parfois directement de l'impréparation politique de la réunion. Les dix premiers jours du dialogue furent paralysés par les querelles non-résolues sur la composition de la délégation de l'opposition politique non-armée. Le MLC, notamment, refusa de participer aux débats tant que cette question n'était pas réglée de façon satisfaisante. En définitive, la seule solution trouvée par la facilitation fut l'augmentation du nombre de délégués, portant le nombre total de participants à 359¹⁶. Par la suite, l'opposition frontale entre le gouvernement et les mouvements rebelles sur la question du partage du pouvoir bloqua tout le travail de la Commission juridique et politique. Le RCD-Goma et le MLC étaient venus à Sun City avec comme agenda commun et

prioritaire de faire remplacer Kabila pendant la transition et le gouvernement de le faire reconnaître. Les délégués poursuivirent pendant un temps les travaux en l'absence du gouvernement.

Le 14 mars l'entrée des troupes du RCD et de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) dans la ville côtière de Moliro, sur le lac Tanganyika, servit à nouveau de prétexte à une suspension de sa participation aux travaux par la délégation gouvernementale. La poursuite de la guerre dans l'est du pays et le recours à l'intimidation militaire par les belligérants pour obtenir des résultats politiques étaient prévisibles en l'absence d'accord minimal entre les belligérants étrangers sur la satisfaction de leurs intérêts mutuels. Mais la prise de Moliro par le RCD et l'APR fut une désastreuse opération de relations publiques pour le Rwanda et fut sanctionnée par la résolution 1399 du Conseil de sécurité, exigeant le retrait immédiat des troupes du RCD et de l'APR de Moliro. *In fine*, Kigali obtint quand même le départ des Forces armées congolaises (FAC) de Moliro et une humiliation militaire cinglante de Joseph Kabila, au moment même où ce dernier se présentait comme incontournable pour la transition. De plus, lorsque, une semaine après son retrait, le RCD dénonça le retour d'unités des FAC à Moliro, il avait également prouvé l'incapacité totale de la MONUC à garantir la démilitarisation permanente d'une position stratégique, une raison supplémentaire pour refuser de quitter Kisangani¹⁷. Mais pour le dialogue, l'épisode « Moliro » eut un sens très précis : le dialogue à Sun City se jouerait en fonction des rapports de force sur le terrain.

De fait, un blocage supplémentaire apparut fin mars, à deux semaines de la fin des travaux, sur la question de la création d'une armée nationale. Le gouvernement suspendit sa participation à la Commission défense et sécurité, refusant catégoriquement d'adopter une résolution proposant la restructuration et l'intégration des forces armées sur une autre base que celle de l'armée gouvernementale existante. Pour le gouvernement, la structure des FACs devait être maintenue, et les unités de la rébellion y seraient intégrées. Une position bien entendu inacceptable pour les deux mouvements rebelles, qui demandaient la fusion totale des trois forces. En

¹⁴ « Annulation d'une rencontre à Luanda entre belligérants du conflit en RDC », AFP, 11 février 2002.

¹⁵ Entretiens ICG, représentants du gouvernement ougandais, Kampala, janvier-février 2002

¹⁶ Chaque délégation vit le nombre de ses membres porté à soixante-huit participants, et celle du RCD-ML à seize. Le groupe des 15 partis présents à Gaborone obtint trois représentants au lieu de deux, et le groupe des vingt représentants supplémentaires de l'opposition politique interne non-armée fut porté à dix-huit, excluant deux personnalités controversées : le leader alternatif de l'UDPS Kibassa Maliba, et l'ancien responsable mobutiste Vunduawe Te Pemako.

¹⁷ Depuis juin 2000, plusieurs résolutions du conseil de sécurité demandent au RCD de démilitariser Kisangani.

définitive l'absence totale de médiation entre les belligérants et leurs parrains étrangers ne pouvant permettre de résoudre les conflits de fond et le facilitateur Ket Masire ayant toujours conçu son rôle de façon extrêmement minimaliste, plus logistique que politique, l'essentiel des débats fut paralysé. Ce dernier ne put même pas faire bon usage de l'équipe exceptionnelle de Commissaires mis à sa disposition (Mustapha Niasse, Abdusalam Abubakar, Amadou Ould Abdallah, Ellen Johnson-Sirleaf, Albert Tevoedjré), puisqu'il n'avait élaboré aucune stratégie à cet effet. Lassés de cette situation, nombre d'entre eux décidèrent d'ailleurs de s'absenter de Sun City au cours des débats.

Heureusement pour le dialogue, les composantes non-armées (société civile et opposition politique), et surtout la pression de l'opinion publique congolaise tirèrent les débats vers l'avant et parvinrent au moins à faire aboutir les travaux de quatre commissions sur cinq (affaires humanitaires sociales et culturelles ; économie et finances ; paix et réconciliation ; sécurité et défense). De même, les pressions internationales et l'intervention du président sud-africain Thabo Mbeki à quelques jours de la fin des négociations permirent de débloquent la question du statut du président Kabila et a provoqué la signature d'un accord minimal de transition entre deux des trois belligérants.

Les résultats obtenus au cours des quarante-cinq jours de travaux sont dans une large mesure des résolutions techniques évaluant les besoins d'aide internationale ou de réconciliation. Toutes les commissions ont en fait renvoyé le traitement des questions politiquement sensibles aux futures institutions de transition. La commission économique et financière, par exemple, a renvoyé le traitement de la révision des contrats commerciaux passés depuis la première guerre du Congo à une commission d'enquête parlementaire devant être instituée pendant la transition. La commission paix et réconciliation a décidé de débattre de la question de la nationalité à l'Assemblée nationale de transition, tout en reconnaissant la validité des « droits acquis » aux communautés et nationalités constituant le Congo à l'indépendance. L'identification des nationaux et le recensement des « immigrés, réfugiés et infiltrés » est aussi confiée au gouvernement de transition.

De même, la commission sur les affaires de défense et de sécurité prévoit finalement la mise en place de mécanismes spécifiques par le

gouvernement de transition pour procéder à « la restructuration et l'intégration des forces armées » à partir des troupes issues des unités actuelles des Forces armées congolaises (gouvernement), du MLC de Jean-Pierre Bemba, du RCD-Goma d'Adolphe Onosumba, du RCD-Mouvement de libération (RCD-ML) de Mbusa Nyamwisi, du RCD-National de Roger Lumbala, et des forces Mai Mai. Tout l'enjeu des négociations fut donc transféré sur la Commission juridique et politique, restée bloquée durant l'essentiel des débats, le gouvernement exigeant pendant cinq semaines la reconnaissance de Joseph Kabila comme préalable à l'ouverture des négociations sur le partage du pouvoir, et le RCD et MLC insistant sur son départ.

C. LE NUMERO GAGNANT

Les négociations officielles sur le partage de pouvoir n'ont en fait commencé que le lundi 8 avril, soit quatre jours avant la date officielle de clôture, avec l'arrivée officielle de Thabo Mbeki. Elles n'ont de fait duré que douze jours. Pendant les semaines précédentes, aucun texte de base n'a été présenté pour discussion, et c'est dans ce vide que le président Mbeki a proposé ses deux plans, « Mbeki I » et « Mbeki II ». Le premier tournant s'est opéré le jour de son entrée en lice, quand le gouvernement congolais, fort du soutien international au statut exceptionnel du président Kabila, s'est décidé à engager le dialogue et à proposer une formule de partage du pouvoir. Dès le lendemain, le 9 avril, le MLC a cessé de réclamer que soit faite « table rase » des positions du pouvoir de Kinshasa et a déclaré qu'il acceptait Kabila comme président. Le RCD, par contre, dans une conférence de presse tenue le même jour, s'est figé dans sa position rigide de rejet de Kabila.

Le deuxième tournant du dialogue est intervenu quand le président Mbeki a proposé son deuxième plan. Visiblement et disproportionnellement favorable aux revendications du RCD, le plan « Mbeki II » a définitivement décidé le gouvernement et le MLC à ne pas permettre une « victoire » du RCD-Goma et à accélérer leurs négociations. Le plan Mbeki II donnait une première vice-présidence au RCD-Goma en lui confiant la charge des portefeuilles de la défense, de l'intérieur, des services de sécurité et de l'organisation des élections. Constatant que le médiateur sud-africain ne leur laissait que

l'inauguration des chrysanthèmes, Jean-Pierre Bemba et Joseph Kabila contre-attaquèrent immédiatement en produisant une contre-proposition commune, réduisant dramatiquement les ambitions politiques du RCD-Goma. Cette contre-proposition reçut immédiatement l'appui d'une majorité de participants, unis par un élan nationaliste dans leur désir d'éviter un partage du pouvoir dicté par le RCD et surtout son allié, le Rwanda.

Bien entendu le résultat politique de Sun City n'est pas non plus le fruit du pur hasard. Entre Addis Abeba et avant Sun City, chaque participant et ses alliés avaient préparé des stratégies et pris des contacts préalables. Des contacts réguliers avaient été entretenus entre Luanda et Kampala, Kinshasa et Gbadolite depuis presque un an, encouragés par les Etats Unis, la France et la Belgique. Ces contacts avaient produit un certain nombre de points de consensus, parmi lesquels un appui au statut exceptionnel du président Kabila pendant le dialogue, la nécessité du retrait des troupes étrangères surtout des environs des capitales minières de Lubumbashi, Mbuji Mayi et Kisangani, la réunification du pays, et une transition vers des élections¹⁸. De son côté certains éléments du RCD encourageaient la recréation de l'axe AFDL. Le Rwanda, fort d'une alliance avec l'Afrique du sud entretenait aussi des contacts avec Kinshasa sur la question du désarmement des ALiR et sur le partage du pouvoir. Mais ces contacts ont échoué, du fait de l'intransigeance et de la méfiance des protagonistes, de même que l'absence d'une médiation suivie. Les deux axes concurrents se positionnaient pour le dialogue chacun espérant avoir l'opposition non armée de son côté. Le MLC, d'abord allié au RCD, était évidemment mieux placé pour rallier les participants à une solution qu'il pouvait revendiquer comme strictement congolaise. Pourtant de nombreuses tentatives de faire entrer le RCD dans un compromis avec le gouvernement et le MLC ont été entreprises, comme celle de la Secrétaire d'Etat à la Coopération britannique, Claire Short. C'est donc sans aucun doute l'obstination du RCD-Goma et du Rwanda à accepter l'éventualité d'un échec sans aucun

remords, qui convainquit le MLC et Joseph Kabila de conclure sans eux.

L'accord trouvé par le gouvernement et le MLC, auquel la société civile et la majorité de l'opposition politique se sont ralliés, reste un accord cadre. Il attribue la présidence à Joseph Kabila, la primature à Jean-Pierre Bemba, la présidence de l'Assemblée nationale au RCD-Goma, celle du Sénat à l'opposition politique non-armée mais n'est absolument pas opérationnel. Les responsabilités de chacune des institutions de transition sont rapidement brossées dans leurs principes directeurs en essayant d'équilibrer le partage du pouvoir au sein de l'exécutif mais en y laissant de grandes zones d'ombres. Le MLC et le gouvernement ont ainsi proposé de donner un poste de vice-premier Ministre chargé du portefeuille de la défense au RCD-Goma. Mais la répartition des pouvoirs entre le Ministre de la défense, le chef de l'Etat, le premier ministre et le vice-premier ministre reste entièrement à établir. L'une des propositions essentielles de l'accord MLC-gouvernement est de même la création d'un Conseil supérieur de défense, inspiré du plan Mbeki, présidé par le chef de l'Etat mais où les trois belligérants seraient représentés sur un pied d'égalité¹⁹.

La porte est ouverte au RCD-Goma à qui il appartient de s'y engouffrer. La finalisation des propositions de l'accord demande en fait au moins deux ou trois mois supplémentaires de négociations comme le reconnaissent volontiers ses signataires²⁰. Cet accord partiel s'il devient inclusif, de même que les travaux conclus en commission et adoptés en plénière, pourraient constituer les prémisses d'une discussion sérieuse sur un projet politique consensuel mais à la condition que tous les participants jouent le jeu.

¹⁸ Entretiens ICG, représentants du gouvernement ougandais, français, belges et américains, octobre-avril 2002.

¹⁹ Entretiens ICG, représentants du MLC et du gouvernement, Sun City, 12 avril 2002.

²⁰ Entretiens ICG, représentants du MLC et du gouvernement, Sun City, 12 avril 2002.

III. « RIEN NE VA PLUS ! » : PAS DE NOUVEL ORDRE POLITIQUE A L'HORIZON DU CONGO

A. LE PARI KABILA-BEMBA

Cet accord partiel était le résultat minimal nécessaire pour sauver la face d'un dialogue intercongolais, mal parti, mal organisé et coûteux. L'accord gouvernement-MLC permet non seulement d'obtenir une avancée dans le processus de paix, bloqué par l'interdépendance des dimensions politiques et militaires de l'accord de Lusaka, mais aussi de mettre fin à la marginalisation du Congo sur la scène internationale. Depuis 10 ans, le Zaïre de Mobutu puis la RDC de Laurent Kabila étaient sous un embargo de fait, faisant du pays une proie facile pour les appétits des pays voisins. Pour la communauté internationale, en particulier pour la troïka France-Belgique-Etats-Unis, il était temps d'intervenir pour stopper la fragmentation du pays et de réduire le rôle des pays voisins proportionnellement à leur taille et à leur intérêt stratégique. Le non échec du dialogue intercongolais et la légitimation du pouvoir de Joseph Kabila étaient nécessaires pour permettre aux gouvernements occidentaux de reprendre une relation diplomatique et économique normale avec la RDC, et aux bailleurs de fonds internationaux de reprendre l'aide internationale, interrompue sous Mobutu et sous Kabila père. La troïka s'est ainsi mobilisée pour l'obtention d'un accord même partiel à Sun City. A peine l'accord conclu, la Banque mondiale et le gouvernement de la RDC ont signé un accord de crédit de 450 millions de dollars destinés à soutenir le budget de l'Etat et les réformes économiques et de 454 millions de dollars pour financer la reconstruction des infrastructures économiques et sociales²¹. Le 3 mai, le directeur général du FMI, Horst Koehler, était à Kinshasa, annonçant que le FMI souhaitait « aider la RDC à surmonter la situation difficile qu'elle traverse depuis si longtemps », à travers un programme de DDRRR et un programme triennal soutenu par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du FMI (FRPC)²².

La troïka a soutenu cet accord en espérant qu'il sécuriserait le pouvoir de Kabila et lui permettrait non seulement de rétablir l'autorité de l'Etat sur l'Equateur et la province orientale mais aussi de récupérer les troupes du MLC et de constituer un début d'armée. L'Angola a déjà reçu la bénédiction des Etats-Unis, de la France et de la Belgique, pour s'impliquer activement dans la réorganisation et le renforcement des FAC. Cette alliance avec Jean-Pierre Bemba pourrait changer le rapport de force avec le Rwanda, et amener Kabila à se désolidariser de l'ALiR, et accessoirement, des rebelles burundais du CNDD-FDD.

Le maintien de Joseph Kabila était la seule véritable exigence du gouvernement de Kinshasa dans le dialogue intercongolais. L'accord de Sun City satisfait aussi les ambitions personnelles de Jean-Pierre Bemba en lui offrant une position de Premier ministre. Mais cet accord a d'autres résultats politiques significatifs. D'abord il représente une victoire politique pour Kabila sur le registre de la souveraineté. En faisant adhérer le MLC et le RCD-ML et le RCD-N à son pouvoir, le président peut prétendre rattacher l'Equateur, la Province orientale et une partie du Nord Kivu à la partie gouvernementale et réunifier symboliquement 60% du territoire. De plus, il fait éclater la coalition anti-Kabila, et isole le Rwanda, plus clairement identifié comme l'ennemi de l'unité du Congo. Ensuite, l'accord de Sun City donne un avantage militaire indéniable à Kinshasa. Non seulement les militaires du MLC vont s'ajouter aux FAC et constituer une force militairement plus puissante, mais la zone occupée par le Rwanda devient au nord, à l'ouest et au sud officiellement encerclée par des forces hostiles.

Enfin, l'accord satisfait l'axe Kinshasa-Luanda-Kampala, qui émergeait depuis quelque temps comme le moteur du processus de paix. L'Angola, longtemps réticente à accepter Bemba à cause des anciennes relations de certains anciens mobutistes, membres du MLC avec l'UNITA, a finalement approuvé son retour à Kinshasa, en échange de certaines garanties. En premier lieu, il a été clairement établi qu'il ne serait dans l'intérêt de personne de voir revenir au pouvoir des dinosaures du mobutisme et qu'une nouvelle génération de politiciens, même fils de politiciens mobutistes²³,

²¹ *La Référence plus*, Kinshasa, 4 mai 2002.

²² IRIN, 3 mai 2002.

²³ Jean Pierre Bemba est le fils de Saolona Bemba, homme d'affaires influent sous Mobutu.

serait privilégiée. Cette condition a été fermement appuyée par les Américains²⁴. En second lieu, il est aussi admis que l'accord ne tiendra que si Bemba réduit ses ambitions présidentielles, et qu'il n'utilise pas ses hommes pour renverser le pouvoir faible de Kabila. Jean Pierre Bemba a en effet de nombreuses fois entendu pendant et avant le dialogue comparer ses mérites militaires à ceux du président Kabila, et à se trouver plus apte à la direction de la nation que lui. L'Ouganda a en échange demandé que l'Angola exige de Kabila de se débarrasser des « durs » et surtout de son entourage pro-zimbabwéen²⁵.

Tous les résultats politiques décrits ci-dessus sont bien entendu à double tranchant et rendent l'accord fragile. D'abord, l'accord de Sun City ne repose pas sur une vision commune ou un projet commun entre ses signataires. Le simple partage des postes et privilèges ne peut suffire à établir « un nouvel ordre politique au Congo ». Mbusa Nyamwisi du RCD-ML, Roger Lumbala du RCD-National et la grande majorité des représentants de l'opposition politique non-armée et de la société civile qui ont rallié cet accord-cadre, l'ont rejoint par opportunisme. Cet accord leur offrait une reconversion politique, une vengeance contre les Rwandais, ou tout simplement un retour de Sun City avec un poste. Pour certains membres du MLC, la fatigue de la « forêt » de Gbadolite et le désir de revenir aux affaires à Kinshasa sont venus commodément compléter l'impératif politique de « restaurer l'intégrité du territoire national ». Mais malheureusement cette distribution de postes rappelle trop la conférence nationale souveraine et les travers du système mobutiste et de sa classe politique rentière. La rapide négociation d'une constitution de transition, en cours actuellement, ne se substituera pas à la production d'une véritable vision pour l'avenir du pays.

De plus, comme mentionné ci-dessus, le calcul présuppose que Jean Pierre Bemba et les alliés de Kabila puissent renforcer la présence militaire de Kabila avec le soutien de l'Angola, diminuer l'influence zimbabwéenne et permettre au gouvernement de mettre fin à sa dépendance des

ex-FAR²⁶. Mais aucune garantie véritable n'a encore été présentée à l'appui de ce scénario idéal de DDRRR, qui apaise la conscience des pays occidentaux. L'Angola, le « partenaire » de Kabila qui en a sans aucun doute la capacité, n'a pas pris le contrôle des pistes d'atterrissages d'où décollent toujours les petits porteurs ravitaillant l'ALiR dans les Kivu. L'Angola toujours, qui contrôle les services de police de la capitale Kinshasa, n'a pas procédé à l'arrestation des génocidaires y résidant pour les transférer au Tribunal international pour le Rwanda (TPIR), comme le réclamait encore en janvier à Kinshasa le greffier du tribunal, Adama Dieng. L'Angola enfin, n'a pas prouvé l'influence déterminante qu'elle pouvait avoir sur la direction des affaires congolaises, en remplacement du Zimbabwe de Robert Mugabe.

Ensuite, la jeunesse des acteurs politiques et surtout du président Joseph Kabila, n'empêchera pas la tentation du recours à un schéma de pouvoir classique au Congo, utilisé notamment sous Mobutu : celui de la construction d'un centre de pouvoir dans la capitale qui ne tiendra que grâce à l'aide extérieure et au soutien diplomatique et militaire international, et qui n'aura que peu de contrôle sur le territoire. Un Joseph Kabila, jeune et sans base politique, soutenu par la communauté internationale, comme l'était Joseph Mobutu en 1965, sans armée ni moyens de reconstruire rapidement son autorité sur le territoire, peut très vite être entraîné, avec ou contre son gré, à construire le même type de régime dictatorial policier et prébendier à Kinshasa. Il faut se rappeler que l'abandon de structures nationales et de la fonction d'Etat a été une des causes majeures des deux guerres du Congo, et que seule la construction d'institutions fortes et d'un pouvoir légitime peut fondamentalement empêcher cette situation de se reproduire.

De plus, malgré un consensus formel des intervenants extérieurs sur la neutralisation des mobutistes, il est à craindre que le prix du renforcement de Joseph Kabila soit quand même de redonner du pouvoir à certains d'entre eux, et cela essentiellement pour deux raisons. Si aucun accord n'est trouvé avec le Rwanda, le pouvoir de Kabila aura besoin de rallier tous les soutiens possibles. Les anciens patrons congolais, riches et

²⁴ Entretiens ICG, Département d'Etat, Washington, participants et observateurs au dialogue intercongolais, Sun City, avril 2002.

²⁵ Entretien ICG, diplomates ougandais, 24 avril 2002.

²⁶ Entretien ICG, Département d'Etat, Washington, 15 avril 2002.

disposant d'un vaste réseau de relations en politique et en affaires, seraient d'un appui bienvenu d'autant qu'ils sont bien décidés à prendre leur revanche sur le Rwanda qui les a chassés du pouvoir et envoyé en exil en 1997. Ils ont mauvaise réputation mais sont des alliés moins criminels et moins embarrassants que les ex-FAR, que le régime de Kinshasa soutient encore militairement pour combattre l'APR au Kivu. Il sera toujours possible de dire, comme l'a fait le président Kabila dans une récente interview au Soir, qu'il « ouvre la porte à la réconciliation ».²⁷

L'autre possibilité est que Jean Pierre Bemba ait besoin de ces mêmes gens pour renforcer son propre pouvoir vis-à-vis de son encombrant parrain, l'Ouganda, ou de ses partenaires et adversaires politiques, le gouvernement et le RCD, dans un schéma putschiste ou électoraliste. L'objectif ougandais dans son soutien à Sun City était certainement de sortir « vainqueur » du dialogue et d'apparaître comme le moteur d'un accord permettant aux congolais d'avoir une transition politique pacifique, tout en profitant pour donner une leçon de politique au Rwanda²⁸. La faiblesse de la base politique de Joseph Kabila avait d'abord convaincu l'Ouganda que le président actuel ne serait pas un danger pour la transition et que son poulain serait bien placé pour les élections dans deux ans; en même temps, la possibilité d'une autonomisation rapide de Bemba grâce à ses connections congolaises gênent le leadership ougandais. Les relations entre le MLC et l'Ouganda ont été inégales depuis que l'armée ougandaise a restreint les ambitions militaires de Bemba et que Museveni a multiplié les groupes rebelles sous sa protection, justifiant son choix en disant qu'« un bon chasseur élève toujours plusieurs chiens de chasse par ce qu'il ne peut pas savoir pas à l'avance lequel sera le meilleur »²⁹. Il est clair que le MLC, qui a obtenu une place de choix dans l'accord de Sun City, veut mettre en place le gouvernement de transition le plus vite possible pour occuper le terrain et éviter que le partage du pouvoir ne soit remis en question. A Kinshasa, Bemba Saolona, le père de Jean-Pierre, a déjà commencé à auditionner les futurs candidats à

des postes ministériels ou à la direction d'entreprises para-étatiques. Olivier Kamitatu arrivé à Kinshasa à peine l'accord signé, cherche déjà à constituer des équipes pour les huit ministres du MLC qui participeront au gouvernement de transition. Voyant cela, les Ougandais semblent aujourd'hui réticents à ce que ce gouvernement se mette en place trop vite et ils demandent la mise en place d'une commission listant les points d'accord et de désaccord pour continuer les négociations MLC/gouvernement et gagner du temps.

Le gouvernement de Kinshasa se méfie aussi des intentions de Bemba et préférerait certainement une relation triangulaire gouvernement-RCD-MLC qu'un tête-à-tête avec le MLC. Il soutient de plus en plus l'idée d'une relecture de l'accord de Sun City à travers la négociation d'une constitution de transition, qui devrait avoir lieu courant mai à Matadi.³⁰ Cette position attentiste pourrait être justifiée par la volonté de laisser une porte ouverte au RCD, mais aussi par l'inconfort du président à voir certaines de ses prérogatives lui échapper, à un moment où lui-même à encore à consolider son contrôle sur son gouvernement. Il a par exemple fait remarquer dans l'interview accordée au journal *Le Soir* qu'il n'était pas prêt à partager le commandement de l'armée, alors que l'accord cadre prévoit un conseil supérieur de la défense³¹. Bemba, de même, a des inquiétudes sur sa sécurité personnelle et a demandé une garde prétorienne de 3000 hommes pour rentrer à Kinshasa.

Néanmoins les deux partenaires semblent décidés à mettre en place leur gouvernement et l'Assemblée nationale de transition dans un premier temps et de négocier avec le Rwanda dans un deuxième temps. Kabila et Bemba ont chacun écrit une lettre au président Mbeki lui demandant de prendre acte de la nouvelle dynamique s'étant mise en place après Sun City et d'accepter un changement de cadre de négociations³². Dans cette lettre ils déclarent que le nouveau gouvernement se mettra en place le 15 juin et qu'il négociera bilatéralement avec le Rwanda en proposant à Mbeki de prendre en charge la médiation. Le gouvernement congolais a également appelé le RCD à « faire preuve d'un sursaut nationaliste en vue de rejoindre les

²⁷ Entretien du journal *Le Soir* avec le président Kabila, 3 mai 2002.

²⁸ Entretien avec ICG, représentants du gouvernement ougandais, 10 mai 2002.

²⁹ «M7's dog that broke away from the Pack », Charles Onyango-Obbo, *The East African*, 29 April 2002.

³⁰ *Le Potentiel*, 04 mai 2002.

³¹ Entretien avec le président Kabila, *Le Soir*, 3 mai 2002.

³² La lettre du président Kabila a été apportée au président Mbeki par le ministre Katumba le 7 mai 2002.

signataires de cet accord « tout en accusant le Rwanda de renforcer ses troupes dans les territoires occupés par le RCD.³³

Il est essentiel que dans cette phase critique du processus de paix, la communauté internationale soutienne des principes clairs de bonne gouvernance et pousse les acteurs à s'engager à les respecter. Dans cette perspective, l'objectif n'est pas de susciter une chasse systématique aux sorcières mobutistes. Tout homme politique, homme d'affaire ou haut-fonctionnaire ayant servi sous la période Mobutu à un poste de responsabilité n'est pas nécessairement un ennemi de la bonne gouvernance au Congo. De plus, le pays ne peut sans doute se passer des compétences ou de l'expérience d'un grand nombre de professionnels actifs sous le Maréchal. Par exemple, un certain nombre de jeunes officiers des FAZ, formés à l'extérieur, ont été promus récemment dans l'Etat Major des FAC avec l'espoir qu'ils prennent en charge la réforme de l'armée. La communauté internationale doit cependant veiller à ce que le combat pour la démocratisation engagé dans les années quatre-vingt-dix ne soit pas totalement oublié. Certains individus, militaires ou politiques, sont les symboles d'un passé honni, dont les pratiques ne doivent pas refaire surface. Le Congo a trop besoin d'une rationalisation efficace de la gestion de ses ressources pour les voir dilapider comme par le passé. De même, il est essentiel de ne pas confondre autorité de l'Etat et régime policier. Le Congo a besoin de la restauration d'un système administratif et politique légitime, et reconnu comme tel par l'ensemble de la population, mais pas d'un système policier de contrôle et de surveillance des activités politiques de l'opposition non-armée ou de la société civile. Des conditionnalités claires de bonne gouvernance doivent être affichées et maintenues coûte que coûte par la communauté internationale.

B. L'OPTION DE LA « PAX RWANDANA »

Si le scénario Bemba/Kabila comporte le risque d'une négociation inachevée et d'un retour à un schéma trop connu, l'alternative proposée par le RCD et son allié rwandais n'est pas plus porteuse

d'espoir de paix. La stratégie rwandaise au Congo était certes initialement guidée par des intérêts sécuritaires motivés par le génocide de 1994 et la présence d'une menace ex-FAR et interahamwe sur le territoire congolais. Aujourd'hui la présence d'au moins 25 000 combattants de l'ALiR³⁴ sur le territoire congolais reste un indéniable problème de sécurité pour le Rwanda et pour le régime de Kagame, d'autant que ces combattants sont de plus en plus courtisés par les opposants hutu et tutsi au régime. Mais depuis 1996, d'autres intérêts sont venus se greffer sur la présence rwandaise au Congo, tant économiques que politiques, et Kigali en est venu à percevoir les Kivu comme un espace vital à contrôler et conserver à tout prix, ignorant les haines que cette politique pourrait susciter.

Le RCD a d'abord immédiatement dénoncé l'accord de Sun City, l'accusant d'être le fruit de manipulations étrangères, et d'être un coup d'état contre l'accord de Lusaka. Il a demandé un retour immédiat à Sun City et la poursuite du dialogue intercongolais sous les auspices de la Facilitation Masire. Il a aussi immédiatement formalisé les alliances conclues pendant le dialogue et créé l'Alliance de Sauvegarde du Dialogue intercongolais (ASD), regroupant entre autres le RCD, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'Etienne Tshisekedi, la « Dynamique pour une transition neutre » de Raphaël Katebe Katoto (DPTN), et le Mouvement national congolais/Lumumba (MNC/L) de François Lumumba, le Mouvement lubumbiste progressiste (MLP) et le Rassemblement pour une nouvelle société (RNS), cherchant à capter la légitimité d'opposants historiques à Mobutu et à se cacher derrière une attitude légaliste et formaliste de défenseur de l'accord de Lusaka, une attitude qui, aussi, laisse la porte ouverte à tous les mécontents et les exclus de l'accord de Sun City. On peut remarquer à ce sujet que presque tous les leaders de cette alliance ont été candidats premiers ministres ou présidents : Tshisekedi (UDPS), Katebe Katoto (DPTN), François Lumumba (MNC/L), Karaha et Ruberwa (RCD).

Voyant que sa stratégie ne fonctionnait pas, le RCD déclare maintenant qu'il est prêt à accepter Kabila, à négocier avec une équipe réduite, avec une médiation des présidents Mbeki, Mwanawasa

³³ « Kinshasa accuse le Rwanda de renforcer ses troupes à l'est de RDC », AFP, 11 mai 2002.

³⁴ Le rapport de la MONUC sur les groupes armés d'avril 2002 indique 12 000 ALiR au Kivu.

de la Zambie et Masire, mais que la place de premier ministre lui est réservée. Malheureusement pour eux, cette position n'est pas crédibilisée par leur attitude pendant la négociation de Sun City, ni par l'histoire des contacts entretenus avec Kinshasa depuis l'arrivée au pouvoir du président Kabila en janvier 2001³⁵. Pendant un an, la communauté internationale a encouragé des pourparlers directs entre le président Kabila et le président Kagame ainsi qu'entre les équipes du gouvernement et du RCD, avec deux sujets sur l'agenda, le désarmement des ex-Far soutenus par les FAC et le partage de pouvoir à Kinshasa. Le président Kabila avait même offert le poste de premier ministre au RCD avant la première session du dialogue à Addis Abeba en proposant ce poste à Adolphe Onusumba, le président du RCD. La minorité tutsi congolaise au sein du RCD et leurs alliés rwandais avaient cependant refusé, prétextant que ce n'était pas à Kabila de choisir le Premier ministre mais à eux de le désigner. Le problème était en fait que les Banyamulenge avaient mis leur veto à ce que Onusumba, originaire du Kasai, puisse les représenter. Une rencontre avait eu lieu entre Paul Kagame et Katumba Mwanke, ministre congolais à la présidence, avant le début du dialogue de Sun City, mais n'a rien donné. Paul Kagame y avait affirmé qu'avec ou sans dialogue, il ne retirerait pas ses troupes du Congo³⁶.

A Sun City, toutes les stratégies étaient bonnes pour affaiblir Joseph Kabila, que ce soit une discussion publique sur ses origines soi-disant tutsi, ou la démonstration de force de l'APR et du RCD à Moliro. Juste après Sun City, James Kabarebe a publié une interview dans Jeune Afrique, parlant de la « timidité » de Joseph Kabila, de son « manque d'aptitude au commandement », du fait qu'il lui avait tout appris et qu'il avait insisté auprès du père Kabila pour le nommer chef d'Etat major adjoint. James Kabarebe prétend même que Joseph Kabila lui-même s'était plaint de son entourage après la mort de son père³⁷. De plus, depuis l'occupation de Moliro, les bruits de bottes résonnent de façon

persistante dans la région des Grands lacs. Des mouvements de troupes sont confirmés par la MONUC ou dénoncés par les belligérants, sur chacun des axes stratégiques menant du territoire sous contrôle de l'APR et du RCD-Goma, à celui contrôlé par le gouvernement, le MLC, le RCD-ML ou le RCD-National. Nord-Katanga, Maniema, Kasai, Nord-Kivu, province orientale, aucune zone n'est épargnée.

Pour tenter une explication sur l'inflexibilité du RCD dans ces négociations sur le partage de pouvoir, il faut se pencher sur ses objectifs et ses stratégies de négociations, de même que sur la situation sur le terrain dans les zones occupées par le RCD et l'APR. Sur les aspects sécuritaires, d'abord très clairement sa position est conditionnée par celle du Rwanda sur la question du désarmement de l'ALiR. Le Rwanda a constamment demandé au gouvernement de Joseph Kabila de désarmer l'ALiR comme précondition à quelque négociation que ce soit. Le gouvernement congolais voulait d'abord des garanties de retrait du Rwanda avant de faire « ce cadeau à Kagame ». La méfiance de part et d'autre est restée vive.

Mais au-delà de cette exigence précise, la position de négociation du RCD traduit une volonté de contrôle bien plus large sur la vie politique et militaire congolaise. Cette position est de créer une nouvelle armée, composée de quotas d'éléments des trois armées et leur objectif de prendre le contrôle du ministère de la défense³⁸. Le RCD pourrait ainsi intégrer à l'armée congolaise une partie de ses hommes, certains recrutés juste avant le dialogue à Sun City, et parmi lesquels on trouve des Tutsi du Nord Kivu, des Tutsi rwandais et des Hutu congolais, et revendiquer une place plus importante dans le commandement militaire national et local. Le gouvernement s'oppose à une telle solution et se référant à l'accord de Lusaka, et propose l'intégration des rebelles à la structure des FAC, qui permettrait au gouvernement de garder le contrôle du commandement et de s'assurer que les unités du RCD sont démantelées³⁹. A quoi Azarias Ruberwa répond lundi 25 mars à Sun City « nous n'allons pas nous laisser sélectionner pour envoyer

³⁵ Voir ICG Rapport Afrique n°38, 14 décembre 2001, « *Disarmament in the Congo: Jumpstarting DDRRR to prevent further war* ».

³⁶ Entretien ICG avec des participants à la rencontre, 24 avril 2002.

³⁷ Interview de James Kabarebe : « Kabila n'est pas fait pour le commandement », *Jeune Afrique/ L'intelligent*, N°2155-2156, 29 avril-12 mai 2002.

³⁸ Entretiens ICG avec des membres du RCD-Goma, octobre 2001 et Sun City, avril 2002.

³⁹ « Commission politique et juridique : l'impasse demeure », bulletin d'information de l'Agence Information Dialogue (ADIA), www.cire.be, 3 avril 2002.

quelques éléments dans les FAC. Nous avons à fusionner »⁴⁰. Officiellement, la revendication sécuritaire du RCD est focalisée sur la surveillance des activités des ex-FAR sur le territoire congolais, en réalité elle sert aussi à négocier un contrôle plus global sur l'appareil de sécurité. Cet objectif correspond au vieux projet du Rwanda de 1996, quand James Kabarebe a été nommé chef d'état major des FAC avec comme objectif de constituer une nouvelle armée pour la RDC. Prendre le ministère de la défense permettrait un contrôle sur les services de renseignement militaire, et une surveillance des menaces sur la sécurité du Rwanda, de même qu'un bon accès aux opportunités économiques. Cela garantirait aussi de garder des alliés dans les FAC avec qui le Rwanda pourrait coopérer dans les zones frontalières du Kivu.

Le second objectif de négociations est de faire accepter le fédéralisme immédiat aux Congolais. Le RCD a déjà mis en place une assemblée provinciale au Nord et Sud Kivu et est « partisan de la mise en place immédiate du fédéralisme sur tout le territoire congolais »⁴¹. Le fédéralisme, c'est bien entendu un partage des ressources à l'avantage des autorités provinciales. A ce titre, le RCD est particulièrement gourmand. Dans la Commission juridique et politique, la vision du nouvel ordre politique par le RCD s'articule autour d'un système fédéral de 26 provinces avec une répartition budgétaire s'opérant sur la base de 40% à l'Etat central et 50% aux Etats fédérés, et seulement 10% à des fins de péréquation⁴² ! Parallèlement, depuis la signature du cessez-le-feu de Lusaka et l'obligation de transformer la stratégie de guerre en stratégie d'occupation militaire intensive, le Rwanda recherche activement des hommes politiques qui puissent agir pour son compte et avec qui ils puissent former un partenariat économique dans l'exploitation des ressources. Le Rwanda a encouragé l'émergence d'un mouvement au nord Kivu, celui de Victor Ngezayo, un riche homme d'affaires, qui tente aujourd'hui de rallier tous les Congolais rejetant l'autorité du RCD mais qui sont

prêts à négocier la présence du Rwanda avec les Kivutiens.

Le troisième objectif est d'obtenir la double nationalité pour les minorités rwandophones hutu et tutsi implantées par vagues d'immigration successives au Kivu⁴³. Là encore, une telle mesure permettra de renforcer la présence rwandaise dans les Kivu, en autorisant aux rwandophones d'occuper des positions administratives localement. Le RCD a déjà nommé beaucoup de Banyarwanda dans les zones contrôlées par ses troupes. De plus tous les Hutus ex-Far réintégrés dans l'APR et ceux qui bénéficieront du programme de DDRRR, en tout au moins 40 000 combattants, ne sont pas nécessairement bienvenus à Kigali à une période où le président Kagame cherche à consolider son pouvoir interne. Ceux la pourraient bien rester au Congo profiter de ses richesses. Une forte présence hutu et tutsi dans les Kivu renforcerait le contrôle du Rwanda sur l'économie, en particulier l'exploitation du coltan et des ressources agricoles.

Les trois objectifs convergent vers la même interprétation : le dialogue intercongolais doit aboutir à la construction d'une autorité locale favorable à son voisin rwandais, voire la légalisation de l'influence rwandaise au Kivu. L'alliance née après Sun City semble procéder de la même logique, en étendant cette stratégie d'alliance avec les hommes politiques locaux au Kasai et au Katanga. L'ASD avec Etienne Tshisekedi, François Lumumba et Raphaël Katebe Katoto, qui ont refusé de se rallier à l'accord cadre MLC-gouvernement est porteuse de germes fédéralistes. Ici, le Sud-Katangais Katebe Katoto, déjà soupçonné d'avoir fomenté une tentative de putsch contre Joseph Kabila en septembre 2001, le Luba du Kasai occidental Etienne Tshisekedi et le mutetela du Kasai oriental François Lumumba pourraient servir d'alliés privilégiés. Tout soulèvement séparatiste ou régionaliste, profitant du pouvoir offert par l'APR, affaiblirait considérablement Joseph Kabila. Mais une telle stratégie est aussi porteuse de chaos, car elle cherche à renouer avec les séparatismes katangais, kasaiens et kivutiens des années 1960 sans avoir les moyens d'amener toute la population des ces provinces dans ce projet. Katebe Katoto, originaire

⁴⁰ Bulletin d'information ADIA, 25 mars 2002.

⁴¹ « Les rebelles du RCD veulent la paix et un nouvel ordre politique », AFP, 22 février 2002.

⁴² Rapport d'évaluation, 5ème semaine du dialogue intercongolais, Berci, mars 2002.

⁴³ « La question de la nationalité, débat clé du dialogue intercongolais », AFP, 21 février 2002.

de Lubumbashi, ne pourrait rallier qu'une partie du sud Katanga et s'opposerait nécessairement aux Balubakat du Nord Katanga, au pouvoir à Kinshasa et soutenus par le Zimbabwe, représentés par le ministre Mwenze Kongolo, mais aussi aux Lunda et ex-tigres katangais du Sud Katanga soutenus par les Angolais; Etienne Tshisekedi, du Kasai Oriental, s'oppose aussi aux Batetela du Kasai Oriental, représentés à Kinshasa par le ministre Léonard She Okitundu.

Le calcul du RCD et du Rwanda au dialogue intercongolais est donc simple. Soit les positions maximalistes prises à Sun City font obtenir au RCD les résultats décrits ci dessus. Soit, il ranime les dynamiques régionalistes, empêche la réunification du Congo de manière durable et le plonge dans un chaos généralisé justifiant encore pour plusieurs années l'occupation des deux Kivu par le Rwanda.

Malheureusement cette ambitieuse stratégie est d'autant plus inacceptable qu'elle a de fortes chances d'échouer. Le passif du Rwanda est devenu très lourd au Congo et surtout au Kivu. Deux guerres successives, en 1996 et en 1998, d'énormes abus de droits de l'homme, une occupation violente, une exploitation des ressources naturelles du Congo par la force et surtout un mépris visible et une humiliation permanente ont tourné la population congolaise contre le Rwanda et plus particulièrement contre les Tutsi. L'objectif du fédéralisme, de la double nationalité ou de la création d'une nouvelle armée rencontre la résistance des congolais, qui ne veulent pas se laisser dicter les termes de leur système politique tant que l'APR exploitera et occupera le Congo. L'objectif de l'établissement d'une zone d'influence rwandaise est contrarié précisément par la stratégie d'occupation qui unifie les Congolais. Cette occupation a fait plus pour le nationalisme congolais en six ans que trente ans de mobutisme.

De plus le constat d'échec du RCD et du Rwanda au Congo dépasse largement le seul échec du dialogue intercongolais à Sun City. Son allié, le RCD n'existe politiquement que par la vertu de sa signature sur les accords de Lusaka et sa base politique se fissure : une partie de la minorité Banyamulenge du Sud-Kivu, dont la survie face aux « forces génocidaires » a souvent été présentée par Kigali comme une raison supplémentaire de sa présence au Congo, est en rébellion ouverte contre

le RCD. Une semaine avant le dialogue, un commandant munyamulenge déserteur de l'ANC, Masunzu, a lancé une opération militaire sur la garnison du RCD contrôlant l'aéroport de Minembwe. Masunzu serait le leader militaire du Front des forces fédéralistes (FRF) de Müller Ruhimbika, opposant à Kigali depuis le début de la deuxième guerre du Congo. Le leader munyamulenge rejette notamment l'occupation des Kivu par l'APR, dénonce ses exactions, et appellent à la mobilisation de tous les Kivutiens confondus contre la guerre d'agression. Nombre de Banyamulenge se sentent en effet trahis par l'APR depuis 1997, en raison des épurations commises contre ceux-ci au sein des unités rwandaises et des intentions d'occupation permanente des Kivu qu'ils prêtent au Rwanda, devenant pour eux un facteur d'insécurité bien supérieur à l'hostilité traditionnelle de leurs voisins Bavira, Babembe et Bafulero, contre lesquels ils savent se défendre.

Après de vaines tentatives de médiation entre le RCD et Masunzu impliquant notamment les autorités burundaises, l'APR s'est décidée début avril à entrer directement en action et de rétablir son contrôle sur les Hauts plateaux du Sud-Kivu. Aucun bilan fiable n'existe à l'heure actuelle sur le nombre de victimes issu de ces combats. Trois semaines de campagne n'ont cependant pas suffi à l'APR pour reprendre le contrôle total de la situation et des tirs d'artillerie lourde se faisaient toujours entendre à la fin du mois d'avril depuis Uvira. L'APR a subi des pertes, plusieurs dizaines de blessés auraient été évacués directement depuis Minembwe sur l'hôpital de Bukavu. Dans les moyens plateaux, l'alliance entre Masunzu et le commandant Mai Mai muvira Nyakabaka s'est par ailleurs montrée particulièrement dangereuse pour les soldats de l'APR et du RCD, pris entre deux feux. Dernièrement, ces derniers semblaient avoir repris le contrôle des axes stratégiques menant aux hauts plateaux, mais l'implication de soldats Hutu dans les opérations militaires étaient perçue par les Banyamulenge comme une humiliation intolérable, non seulement par ce qu'elle signifiait que les Tutsi rwandais n'offraient pas aux Banyamulenge l'honneur du combat, mais par ce que l'occupation des Hauts plateaux par des Hutu était considérée comme une véritable colonisation. Quoi qu'il en soit, cette brèche ouverte dans la crédibilité de l'APR comme défenseur des minorités tutsi au Congo, ne peut que convaincre Kigali de se débarrasser du RCD, incapable de trouver une quelconque légitimité populaire, même chez les

Banyamulenge, et de trouver d'autres alliés congolais.

L'exemple des Banyamulenge est significatif de l'incapacité du Rwanda à nouer des alliances durables avec les Congolais. Les Congolais de l'AFDL, Laurent Kabila en tête, ont rejeté la domination rwandaise une fois arrivés à Kinshasa. Depuis 1998, le RCD a éclaté en plusieurs mouvements qui sont allés chercher d'autres parrains. Le leadership du RCD Goma a changé trois fois en trois ans et il existe aujourd'hui six RCD, qui rétrécissent le noyau originel comme une peau de chagrin⁴⁴. Les contacts avec les groupes Mai Mai ou les leaders traditionnels du Kivu n'ont jamais produit d'accord durable avec le régime du Rwanda. Son obsession sécuritaire, son idéologie militariste et sa volonté de régler ses problèmes politiques internes, par la force et en instrumentalisant le Congo l'empêche d'avoir une analyse politique correcte de la situation et des intérêts de ses alliés congolais. Toute satisfaction de la « Pax Rwandana » au Kivu ou à Kinshasa est une garantie de chaos pour le Congo.

C. LES OUBLIES DE SUN CITY

Le scénario Kabila-Bemba et celui de la « Pax Rwandana » ont en commun d'être des scénarios par défaut, l'un tirant le centre de gravité vers l'ouest et l'autre vers l'est. Par défaut car ni l'un ni l'autre ne proposent de solution crédible aux deux grandes causes du conflit congolais, le manque d'état, et les conséquences du génocide rwandais. Par défaut aussi car le dialogue intercongolais était conçu comme un transfert de la bataille militaire sur le terrain politique et comme formalité obligatoire et superficielle pour obtenir un poste et non pas comme une vraie stratégie de reconstruction d'une autorité congolaise sur tout le territoire. Il faut rappeler que tous les dirigeants du Congo depuis l'assassinat de Patrice Lumumba sont arrivés au pouvoir et se sont maintenus grâce à des soutiens étrangers. Si le pays n'est pas « organisé », il est logique que la guerre d'influence régionale et internationale sur le Congo continue.

1. Les conflits locaux

A aucun endroit l'accord de Lusaka ne mentionne les conflits locaux et la nécessité de reconstruire une autorité non seulement nationale mais aussi locale. Pourtant la décomposition de l'Etat congolais sous Mobutu a conduit à la déstructuration totale de l'environnement politique, économique et social du pays et particulièrement de certaines zones périphériques loin du pouvoir central, comme le Kivu, l'Ituri ou le Katanga. Dans certains cas, cette dégradation a produit des conflits violents, comme l'épuration des Baluba à Lubumbashi par les Sud-Katangais en 1991 ou celle des Banyarwanda du Masisi en 1993. Ces conflits locaux se sont aggravés depuis que les deux guerres successives du Congo les ont compliqués en multipliant la présence d'acteurs armés, le volume d'armes disponibles et les opportunités d'exploitation et de pouvoir par l'usage de la force.

Au Kivu, une douzaine de groupes Mai Mai se mêle aux groupes armés hutu rwandais de l'ALiR et burundais des FDD, que l'autorité du RCD et l'APR réunies sont incapables de contrôler, d'autant que les uns et les autres exploitent ensemble le même coltan ou se vendent des armes mutuellement. Au sud Kivu, comme mentionné ci dessus, les Banyamulenge ont maintenant leur propre groupe de rebelles. En Ituri, les conflits entre communautés Hema et Lendu sur les terres et ressources naturelles ont été attisés par les intérêts des commerçants locaux, ceux des officiers de l'armée ougandaise et l'apparition de milices mercenaires qui se louent à ces commerçants. Ce territoire est en théorie contrôlé par le RCD-ML, soutenu par l'Ouganda, mais la méfiance entre Mbusa Nyamwisi et John Tibasiima au sein du RCD-ML, reflétant les conflits d'intérêts entre les communautés Nande et Hema, a déjà conduit à des incidents graves. Le résultat de cette fragmentation est une militarisation avancée de la société et l'apparition d'une économie de guerre, ruinant toute autorité civile.

La reconstruction d'une autorité locale demande certes une résolution du conflit à Kinshasa mais le redéploiement de l'autorité nationale sur le territoire de la RDC devra automatiquement être accompagné de processus de réconciliation locale et d'une discussion entre les autorités nationales et les acteurs des conflits locaux. Le partage du pouvoir à Kinshasa ne doit pas se faire au prix du

⁴⁴ RCD-Goma, RCD-Kisangani, RCD-ML, RCD-NL, RCD-Originel, RCD-Authentique, les deux derniers étant apparus pendant et après Sun City.

maintien de seigneurs de guerre à l'est du pays, et doit inclure des conditions claires et crédibles de restauration de l'ordre et de l'autorité du pouvoir civil dans le pays.

2. Les rivalités régionales

L'accord-cadre trouvé entre le MLC est le gouvernement congolais est l'expression directe d'un changement d'alliances régionales et illustre l'isolement grandissant du Rwanda, seul acteur du conflit à disposer désormais d'un souci sécuritaire. Il concrétise le rapprochement entre l'Angola et l'Ouganda, auquel le Zimbabwe ne peut pour le moment que se ranger, trop handicapé par ses problèmes politiques internes. Cependant, ce schéma peut ramener une paix partielle comme nourrir une nouvelle guerre d'influence à Kinshasa.

Il est essentiel de prévenir, dès à présent, la poursuite des règlements de comptes entre voisins du Congo aux dépens de ce dernier. Le triomphalisme affiché de Kampala face à l'accord partiel obtenu à Sun City entre le gouvernement et le MLC et à l'isolement du RCD, s'apparente à un début de revanche de l'Ouganda sur le Rwanda. Le président Museveni veut montrer que c'est sa solution politique qui prévaudra cette fois à Kinshasa, à la différence de la première guerre, qui en 1997 avait vu avec Kabila triompher l'influence rwandaise. En effet, malgré les efforts de médiation du Royaume Uni, les deux frères ennemis de la région des Grands lacs continuent à se faire concurrence. La poursuite de cette querelle de leadership risque de se faire à nouveau aux dépens des populations congolaises, premières victimes des trois affrontements de Kisangani. Il est important de rappeler aux deux capitales qu'avant de pouvoir affirmer un quelconque leadership politique régional, elles doivent payer pour la destruction de Kisangani, et que leurs exactions militaires sur le territoire congolais ne resteront pas impunies.

Simultanément, en écho à la querelle de leadership ougando-rwandaise, résonne la rivalité feutrée entre l'Angola, et l'Afrique du Sud et le Zimbabwe pour le leadership de la SADC et les dividendes de la paix au Congo. L'Afrique du Sud, alliée privilégié de Kigali n'est pas perçue par Luanda comme un médiateur neutre, mais comme un rival tentant d'établir son influence politique en Afrique centrale par le biais du processus de paix. Le

Ministre sud-africain de la défense s'était rendu à Kinshasa en septembre 2001 pour proposer un plan de coopération militaire et sécuritaire au gouvernement congolais, visant à la réorganisation et au renforcement des FAC. Un plan alternatif au projet actuel mené par l'Angola. De même, la deuxième proposition d'accord soumise par Thabo Mbeki à Sun City, avait été soumise pour approbation au gouvernement rwandais. Elle satisfaisait d'ailleurs les aspirations du RCD, « au-delà de leurs espérances »⁴⁵, en offrant une vice-présidence toute puissante, comparable à celle de Paul Kagame sous Pasteur Bizimungu. Cette tentative sud-africaine d'imposer une solution rwandaise au conflit n'a pas été appréciée par Luanda.

Le président Mbeki s'est par ailleurs exprimé clairement lors de l'ouverture des travaux de Sun City, sur les motivations qui poussaient l'Afrique du Sud à accueillir et à financer une grande partie du dialogue intercongolais. Dès que les Congolais se seront mis d'accord sur l'avenir politique de leur pays, les investisseurs sud-africains sont prêts à déferler sur l'ensemble du territoire. La restauration et l'expansion des capacités de production hydroélectriques du barrage d'Inga en particulier, sont ciblées comme l'un des projets de développement régional prioritaire du NEPAD⁴⁶ pour l'Afrique australe. Les hommes d'affaires sud-africains entendent bien en prendre la direction.

Or, cette pénétration économique de l'Afrique du Sud au Congo est perçue comme un danger par le Zimbabwe. Robert Mugabe s'est souvent prononcé sur le fait que son partenariat militaire avec le gouvernement du Congo représentait un investissement de long terme pour le Zimbabwe. Au-delà de l'accumulation individuelle de richesses par les militaires zimbabwéens à travers l'exploitation des diamants du Kasai, le gouvernement zimbabwéen voit le Congo comme une nouvelle frontière, où il pourra puiser les moyens de reconstruire son économie dévastée par

⁴⁵ Entretien ICG, membre de l'État-major du RCD, Sun City, 12 avril 2002.

⁴⁶ « Nouveau partenariat pour le développement » (NEPAD). Projet continent poussé par les présidents Mbeki d'Afrique du Sud, Obasanjo du Nigéria et Wade du Sénégal pour relancer les investissements privés en Afrique et promouvoir l'intégration régionale des infrastructures et des marchés nationaux.

la suspension de l'aide internationale. De fait, les ambitions économiques sud-africaines sur le Congo s'opposent directement à celles du Zimbabwe, dont les dirigeants ont gardé une certaine amertume de l'expérience mozambicaine, où ils prétendent avoir assumé l'essentiel du coût de l'effort de guerre mais s'être vu ravir les bénéfices de la reconstruction par les entreprises sud-africaines. A nouveau, les rivalités politiques et économiques entre les membres de la SADC risquent de paralyser le processus de paix congolais. Une médiation sud-africaine n'étant ni désintéressée ni impartiale, elle doit offrir des garanties avant de se voir confier la finalisation d'un accord politique pour la transition congolaise. Elle doit notamment obtenir tant le soutien des belligérants étrangers que des cinq composantes du dialogue.

IV. CONCLUSION : DEPASSER LUSAKA TOUT EN EN RESPECTANT LES PRINCIPES

L'échec du dialogue intercongolais met en question le cadre imposé de Lusaka et demande de recentrer la négociation sur les thèmes essentiels de l'accord. La complémentarité et l'inextricabilité des trois piliers des accords de Lusaka (désarmement des forces négatives, retrait des troupes étrangères, dialogue inter-congolais) restent incontournables.

A. L'INCONTOURNABLE NEUTRALISATION DES GENOCIDAIRES

Aucune négociation sur le partage du pouvoir à Kinshasa ou sur le retrait des troupes étrangères ne peut aboutir si la question du désarmement de l'Armée de la Libération du Rwanda (ALiR) n'est pas abordée de façon crédible et opérationnelle. Le soutien à l'ALiR par le gouvernement du Congo continue et est le signe même que la guerre n'est pas terminée. Cette question doit se régler dans le cadre d'une solution politique globale au conflit par une médiation continue entre le Rwanda et le pouvoir de Kinshasa et ses alliés.

Il est ainsi urgent que Kabila et Bemba affichent le plus rapidement possible leur détermination à arrêter les chefs de l'ALiR. Tant que la même inconsistance politique règnera à Kinshasa sur la question de l'arrestation et du désarmement et du réapprovisionnement de l'ALiR dans les Kivu, Kigali aura beau jeu de refuser un accord politique. Kigali sait par ailleurs pertinemment que personne ne viendra chasser *manu militari* les troupes de l'APR des Kivu. Certes, le retour des 25-29 000 combattants hutu rwandais résidant toujours sur le sol congolais ne dépend pas uniquement du bon vouloir de Joseph Kabila. Il dépend notamment de l'ouverture politique interne au Rwanda et de la capacité de Paul Kagame à les rassurer sur leur réintégration. Mais tant que le leadership criminel de l'ALiR ne sera pas arrêté et transféré à Arusha, aucune négociation politique crédible ne peut être engagée avec Kigali, quelles que soient les pressions régionales ou internationales.

Il n'y a aucune autre solution aujourd'hui pour régler cette question que d'avoir une médiation internationale forte et déterminée qui aboutisse à

un pacte de non-agression entre le Rwanda et la RDC. Kabila ne lâchera pas les ALiR tant qu'il ne sera pas sûr que son pouvoir a été garanti et son territoire libéré, et Kagame ne démilitariser pas le Congo tant que des preuves concrètes de bonne foi du gouvernement congolais ne seront pas acquises. La création d'une zone tampon proposée par le conseil de sécurité à la dernière réunion de la Commission militaire mixte de Luanda, pour assurer la sécurité du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda et dans laquelle patrouilleraient des unités mixtes rwando-burundo-ougando-congolaises n'est qu'un pis-aller. A moins qu'un mandat de désarmement forcé lui soit donné par les Nations unies, ces patrouilles n'apporteront pas de solution durable au problème de sécurité du Rwanda et ne permettront pas le retrait définitif des troupes rwandaises du Congo. Il est essentiel que le gouvernement du Congo prenne l'initiative et commence par livrer un nombre symbolique de génocidaires au TPIR et suspende immédiatement toute livraison d'armes et de munitions à l'ALiR dans les Kivu. Il prouvera ainsi qu'il est prêt à assumer la responsabilité de la souveraineté qu'il revendique.

B. RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT ET GARANTIR LA BONNE GOUVERNANCE

La question sécuritaire congolaise ne se limite pas au DDRR des forces dites « négatives ». Le Congo connaît aujourd'hui une crise dramatique d'autorité de l'Etat qui encourage le banditisme et la déstructuration sociale sur l'ensemble du territoire. Des chefs de guerre contrôlant l'une ou l'autre des sources de richesse naturelle du pays prennent au quotidien le destin de régions entières entre leurs mains. L'enjeu de la paix au Congo est celui de la reconstruction d'une autorité politique et administrative locale reconnue comme légitime par les populations et travaillant dans l'intérêt de ces populations.

A cet effet, la communauté internationale doit se préparer un investissement humanitaire, économique et policier, qui réduise l'insécurité et remette en route l'économie rurale. Des autorités locales doivent pouvoir être élues pour devenir les partenaires légitimes de la Communauté internationale, indépendamment des rivalités de pouvoir entre les chefs de guerre de Kinshasa. Les élections locales doivent être conçues comme un objectif prioritaire de la transition, avant même la

réhabilitation des infrastructures ou tout autre grand projet, afin de pouvoir engager rapidement des dynamiques de réconciliation entre les communautés congolaises traumatisées par la guerre. Mais dans certains cas les plus pressants, comme en Ituri ou dans les Kivu, les populations ne peuvent pas attendre.

Dès lors, tout candidat au pouvoir à Kinshasa doit être contraint de participer immédiatement au soulagement des populations dans les zones qu'il contrôle. Ce chapitre oublié des accords de Lusaka et du partage du pouvoir doit être écrit de toute urgence. Une trêve entre leaders Mai Mai et Banyamulenge dans les Kivu, Hema et Lendu en Ituri, doit être négociée et toute nouvelle manipulation politique des différentes factions du RCD, du gouvernement, de l'Ouganda ou du Rwanda doit être sanctionnée. Une équipe spécialisée dans la médiation et la résolution des conflits locaux devraient être mises immédiatement sur pied à cet effet au sein de la MONUC.

Les Congolais ne peuvent ignorer que la source fondamentale des conflits et de la dégradation économique et sociale de leur pays est liée à la gestion de leurs ressources. Cette question est au cœur des conflits du Kivu et de l'Ituri et ne peut être ignorée dans le cadre des négociations sur le partage du pouvoir entre composante du dialogue, ni dans la négociation menant vers le retrait total des troupes étrangères. La gouvernance locale, nationale et régionale est essentielle pour mettre fin aux trois dimensions du conflit. Au « far-west congolais » doit succéder un régime de compétition économique assaini, où l'usage de la force, de la corruption et de l'intimidation pour l'extraction des richesses ne doit plus avoir cours. Ce régime devra nécessairement être ouvert aux voisins du Congo, et bénéficier autant les acteurs économiques locaux, nationaux que régionaux.

C. METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE MEDIATION

Conscient de la menace militaire que représente l'isolement total du Rwanda, la communauté internationale pourrait être tentée de vouloir geler l'application de l'accord cadre gouvernement-MLC, et de prendre le temps de convaincre le Rwanda et le RCD de rejoindre la table des négociations, dans le cadre d'une médiation

inchangée. Mais ni l'Angola, ni l'Ouganda, ni le Zimbabwe ne permettront qu'un accord politique soit conclu sans qu'ils soient consultés à l'avance. Un accord préalable entre belligérants étrangers est indispensable avant toute reprise des négociations entre Congolais. Il est essentiel que la pression opérée sur le Rwanda à travers la mise en place d'une dynamique de négociation de laquelle elle risque d'être exclue soit également maintenue. Si cette dynamique s'interrompt, Kigali sera conforté dans son sentiment que de toute façon, aucun accord politique ne peut être trouvé sans le Rwanda, et cherchera à gagner du temps.

Les rumeurs actuelles de formation d'un gouvernement alternatif à Kisangani composé des différentes forces politiques restées à Pretoria entrent dans ce schéma. Cette nouvelle diversion pourrait permettre à Kigali de gagner du temps, de contre-attaquer face à l'accord-cadre Gouvernement-MLC et de repousser toujours plus loin l'échéance du retrait de ses troupes du Congo. La communauté internationale ne doit pas laisser au Rwanda le loisir de développer de telles tactiques dilatoires. Mais pour ce faire, la pression et les menaces ne suffisent pas. Elle doit également montrer sa détermination à vouloir régler en profondeur les problèmes du Congo.

Il appartient aujourd'hui au RCD de négocier ce qu'il a toujours prétendu être son seul souci, à savoir l'étendue des pouvoirs et des responsabilités des différentes institutions de transition, permettant de satisfaire les besoins sécuritaires de la minorité Banyamulenge et de s'assurer qu'une nouvelle dictature n'est pas en train de se constituer. Un message doit lui être adressé clairement en ce sens, de même qu'à son mentor. Cependant, l'accord-cadre gouvernement-MLC ne pourra se transformer en accord de paix que si la négociation se poursuit avec un médiateur qui sache manier la carotte et le bâton. On ne peut laisser l'Angola et l'Ouganda en charge de la mise en place du gouvernement à Kinshasa et de la continuation des négociations. Une médiation impartiale doit être réintroduite au cœur des consultations afin de rassurer le RCD et le Rwanda qu'un accord ne sera pas trouvé à leurs dépens. Cette médiation doit prendre la succession de l'équipe Masire et continuer le travail entamé par le Président Mbeki, tout en tirant les leçons de l'échec de Sun City. La négociation doit en effet se jouer autant entre Luanda, Kampala, Harare et Kigali, qu'entre Kinshasa, Gbadolite et Goma, tout en préservant la

représentation de l'opposition politique non-armée et de la société civile. Elle doit par ailleurs prendre acte du réalignment des belligérants congolais et étrangers tout en reconnaissant que Kigali reste le dernier pays à défendre des intérêts sécuritaires et que ses préoccupations en la matière sont incontournables.

Il reste ainsi aujourd'hui à déterminer de façon urgente le format et la médiation la mieux appropriée pour faire aboutir un véritable accord de paix. La facilitation, dirigée par l'ancien Président Ketumile Masire, a montré trop de faiblesses pour qu'on puisse lui confier cette tâche. Le président sud-africain Thabo Mbeki a également perdu une partie de sa crédibilité en essayant de manœuvrer au cours de la dernière semaine de négociation pour faire passer en priorité les intérêts sécuritaires du Rwanda. L'Afrique du Sud, pays hôte du dialogue et garant régional et international de la sécurité du Rwanda, doit cependant être activement impliquée dans cette médiation, et Ketumile Masire pourra être invité à en bénir les résultats. Il reste cependant aujourd'hui à l'Afrique du Sud, en tant que futur président de la SADC et de l'OUA, à prouver sa neutralité et ses capacités à gérer véritablement les négociations, en obtenant un tel mandat de l'ensemble des Congolais et de ses rivaux naturels en Afrique australe, que sont l'Angola et le Zimbabwe, sans remise en question des résultats obtenus par l'axe Kampala-Luanda.

Idéalement, un envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies de très haute stature devrait être nommé le plus vite possible et prendre le relais de cette négociation, assurant la coordination entre les différentes dimensions du processus de paix, une coordination qui a manqué jusqu'ici. Son mandat devrait être de soutenir l'application d'un accord politique global et d'assurer la coordination entre les activités de la MONUC, et celles du Panel sur l'exploitation illégale des ressources naturelles en RDC. Il pourrait également travailler en coopération avec les enquêteurs du TPIR et commencer à préparer l'architecture et le cahier des charges d'une conférence régionale permanente sur la sécurité dans les Grands Lacs, garantissant au terme du processus de paix, la coopération et l'application d'un certain nombre de principes de bon voisinage du Congo avec l'ensemble de ses voisins, et de ses

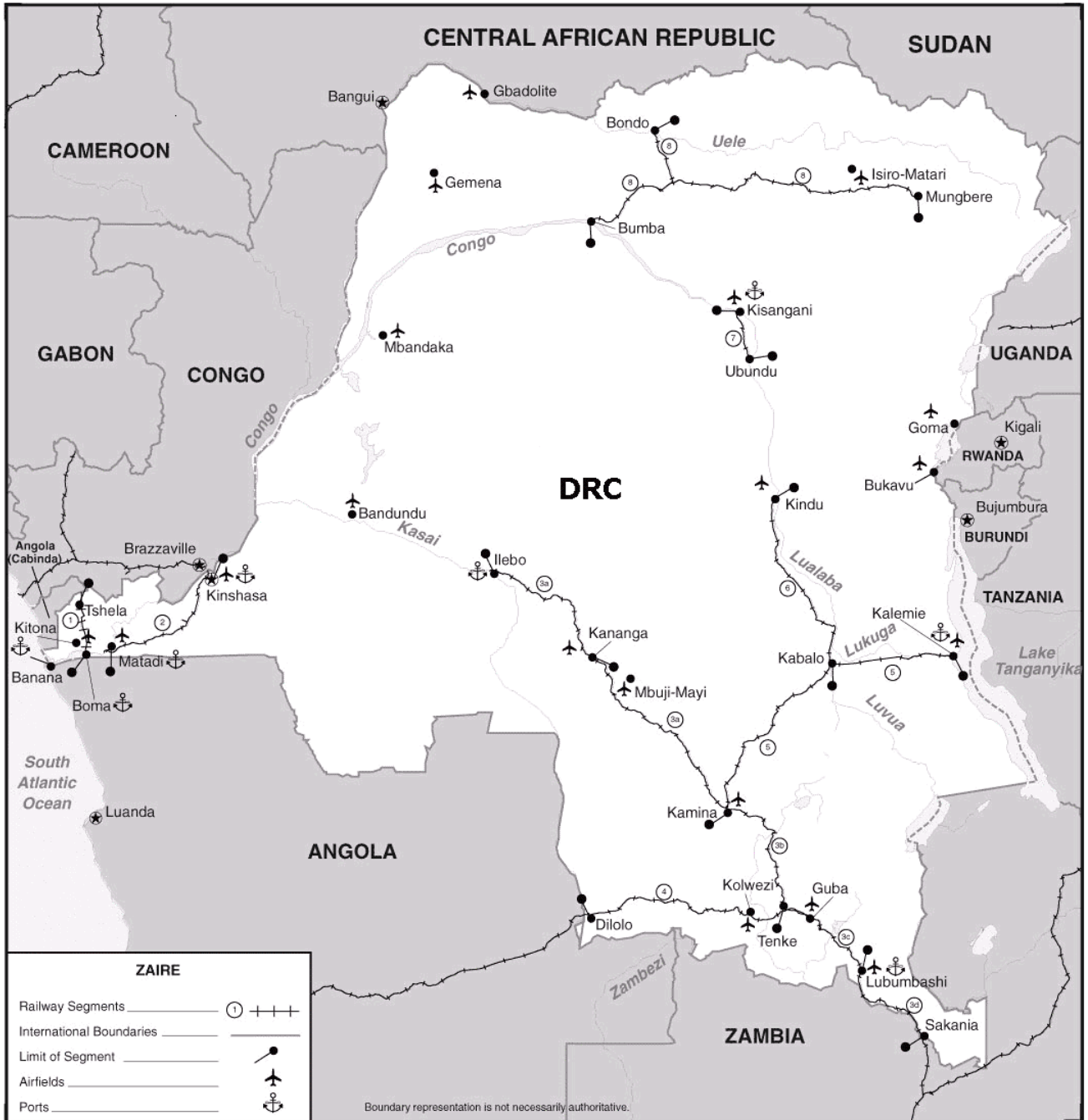
voisins entre eux. L'aboutissement du processus de paix, le retrait total et définitif des troupes étrangères de la République du Congo doit être en effet consolidé par la mise en place d'un mécanisme permanent de coopération en matière de défense et de sécurité entre le Congo et ses voisins. Seul un tel mécanisme, appuyé sur des accords de bon voisinage sécurisant le Congo et ses voisins, pourra garantir que la RDC ne redevienne ni une source de déstabilisation pour

ses voisins ni une victime de leurs troubles intérieurs, comme par le passé. Il est désormais urgent de dépasser les déficiences des accords de Lusaka et de relancer le processus de paix avant que les négociations ne s'enlisent à nouveau ou que le Congo ne soit plongé dans le chaos généralisé.

Bruxelles/ Nairobi, 14 mai 2002.

ANNEXE A

CARTE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Source: Reliefweb

ANNEXE B

LISTE DES ACRONYMES

-
- AFDL** : Alliance des forces démocratiques de libération, mouvement rebelle lancé contre Mobutu sese Seko par le Rwanda et l'Ouganda en octobre 1996 et placé sous la direction de Laurent – Désiré Kabila
- ALiR** : Armée de libération du Rwanda, mouvement rebelle hutu héritier des ex-Forces Armées Rwandaises et des Interahamwe, ayant commis le génocide de 1994 contre les Tutsi.
- APR** : Armée patriotique rwandaise, l'armée régulière du Rwanda actuellement.
- CODEP** : Collectif de l'opposition démocratique plurielle, plate-forme politique congolaise pro-gouvernementale dirigée par Raymond Tshibanda
- CPP** : Comités de pouvoir populaire, structure de mobilisation politique d'inspiration coréenne créés par Laurent-Désiré Kabila
- DCF** : Démocratie chrétienne fédéraliste, parti politique congolais de Venant Tshipasa
- FAC** : Forces armées congolaises, l'armée régulière de la RDC.
- FAR** : Forces armées rwandaises (armée de Juvénal Habyarimana)
- FAZ** : Forces armées zaïroises (armée de Mobutu).
- FLC** : Front de libération du Congo, mouvement politique censé rassembler les différentes factions rebelles placées sous le patronage de l'Ouganda (MLC, RCD-ML)
- FONUS** : Forces novatrices pour l'union et la solidarité, mouvement politique congolais dirigé par Joseph Olenghankoy RCD-Kisangani.
- FSD** : Front pour la survie de la démocratie, mouvement politique congolais pro-gouvernemental dirigé par Eugène Diomi Ndongala
- HCR-PT** : Haut-commissariat de la République-Parlement de transition, organe législatif mis en place par Mobutu après la conférence nationale souveraine de 1992-1994.
- FPR** : Front patriotique rwandais, mouvement politico-militaire de Paul Kagame, aujourd'hui président du Rwanda.
- MSDD** : Mouvement solidarité pour la démocratie et le développement, parti politique congolais de Christophe Lutundula.
- MLC** : Mouvement de libération du Congo, mouvement rebelle lancé en août 1998 sous le patronage de l'Ouganda et dirigé par Jean-Pierre Bemba.
- MNC-Lumumba** : Mouvement national congolais-Lumumba : parti lumumbiste dirigé par François Lumumba.
- MPR-fait privé** : Mouvement populaire pour la révolution-Fait privé, héritier du parti mobutiste dirigé par Catherine Nzuzi wa Bombo
- PALU** : Parti lumumbiste unifié, parti politique congolais dirigé par Antoine Gizenga.
- PDSC** : Parti démocrate social chrétien, parti politique congolais dirigé par André Boboliko.
- RCD** : Rassemblement congolais pour la démocratie. Mouvement rebelle lancé en août 1998 sous le patronage du

Rwanda pour renverser Laurent-Désiré Kabila., un mouvement qui a éclaté en 6 différentes factions du RCD.

FRUONAR : Front uni de l'opposition non-armée, plate-forme d'opposition au gouvernement basée au Kivu et dirigée par Rwakabuba Shinga

RCD-Goma : Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma, faction du mouvement rebelle RCD basée à Goma et dirigée par Adolphe Onusumba sous le patronage du Rwanda.

RCD-Kisangani : Rassemblement congolais pour la démocratie-Kisangani, faction du mouvement rebelle RCD, anciennement basé à Kisangani et dirigé par le prof. Wamba dia Wamba, actuellement en voie de disparition.

RCD-ML : Rassemblement congolais pour la démocratie-Mouvement de libération, faction du RCD, mouvement rebelle dirigé par Mbusa Nyamwisi et basé à Isiro sous le patronage de l'Ouganda.

RCD-NI : Rassemblement congolais pour la démocratie-national, faction dirigée par Roger Lumbala.

ROC : Regroupement de l'opposition congolaise, plate-forme politique pro-gouvernementale dirigée par Z'ahidi Ngoma.

ROM : Regroupement de l'opposition modérée, plate-forme politique congolaise pro-gouvernementale dirigée par Patrice Aimé Sesanga.

UDPS : Union pour la démocratie et le progrès social, parti politique congolais dirigé par Etienne Tshisekedi.

UNAFEC: Union des nationalistes fédéralistes du Congo: plate-forme politique pro-gouvernementale dirigée par Honorius Kisamba-Ngoy.

UNITA : Union pour l'indépendance totale de l'Angola, mouvement rebelle dirigé par Jonas Savimbi.

UPDF : Uganda people's defence forces, armée régulière de l'Ouganda..

ANNEXE C

A PROPOS DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

L'International Crisis Group (ICG) est une organisation internationale privée dont l'objectif est de renforcer la capacité de la communauté internationale à anticiper et comprendre les conflits, afin de les prévenir et contenir.

L'approche de l'ICG est basée sur la recherche de terrain. Des équipes d'analystes travaillent dans divers pays confrontés au risque d'émergence, d'intensification ou de récurrence de conflits violents. Les rapports qu'ICG produit régulièrement sont basés sur cette information et analyse du terrain et contiennent une série de recommandations pratiques destinées aux décideurs internationaux.

Les rapports et « briefings papers » de l'ICG sont distribués et envoyés par email à des milliers de responsables des Ministères des Affaires Etrangères et organisations internationales ; ils peuvent aussi être directement consultés sur le site de l'organisation, www.crisisweb.org. ICG travaille en étroite collaboration avec les responsables gouvernementaux, les décideurs internationaux et les médias, afin de faire connaître son analyse des crises et susciter le soutien à ses recommandations politiques.

Les membres du conseil d'administration de l'International Crisis Group - issus du monde politique, diplomatique et des milieux d'affaires - s'engagent à promouvoir les rapports de l'ICG auprès des décideurs politiques à travers le monde. Le conseil d'administration de l'ICG est mené par Martti Ahtisaari, ancien Président de Finlande ; Gareth Evans, ancien Ministre des Affaires Etrangères d'Australie, est Président et Chef Exécutif depuis janvier 2000.

Le siège central de l'organisation est à Bruxelles, avec des bureaux de représentation à Washington DC, New York, Paris, ainsi qu'un bureau de liaison pour les médias à Londres. L'ICG opère actuellement dans 11 bureaux régionaux avec des analystes travaillant dans 30 régions et pays en crises sur quatre continents:

En Afrique, ces bases sont : le Burundi, le Rwanda, la République Démocratique du Congo, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan et le Zimbabwe ; en Asie : l'Indonésie, Myanmar, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan ; en Europe : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, la Macédoine, le Monténégro et la Serbie ; au Moyen-Orient, l'Algérie et l'entière région de l'Egypte à l'Iran ; en Amérique latine : la Colombie.

L'organisation reçoit ses fonds de la part des gouvernements, de fondations et de donateurs privés. Les gouvernements suivants versent actuellement des fonds: l'Australie, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la République de Chine (Taiwan), la Suède, la Suisse et le Royaume Uni.

Les fondations et donateurs privés regroupent la Ansary Foundation, la Atlantic Philanthropies, Bill and Melinda Gates Foundation, Carnegie Corporation of New York, Charles Stewart Mott Foundation, John D. and Catherine T. Mac Arthur Foundation, John Merck Fund, l'Open Society Institute, le Ploughshares Fund, Ruben and Elisabeth Rausing Trust, la Sasakawa Peace Foundation et la William et Flora Hewlett Foundation

mai 2002

ANNEXE D

RAPPORTS ET BRIEFINGS DE L'ICG

(accessibles sur le site internet de l'ICG : www.crisisweb.org)

AFRIQUE

ALGERIE

The Algerian Crisis: Not Over Yet, Rapport Afrique N°24, 20 octobre 2000

La crise algérienne n'est pas finie, Rapport Afrique N°24, 20 octobre 2000

La concorde civile : Une initiative de paix manquée, Rapport Afrique N°24, 9 juillet 2001

The Civil Concord: A Failed Peace Initiative, Rapport Afrique N°24, 9 juillet 2001

Algeria's Economy: A Vicious Circle of Oil and Violence, Rapport Afrique N° 36, 26 octobre 2001

BURUNDI

L'Effet Mandela: Evaluation et Perspectives du processus de paix burundais, Rapport Afrique N°20, 18 avril 2000

The Mandela Effect: Evaluation and Perspectives of the Peace Process in Burundi, Rapport Afrique N°20, 18 avril 2000

Unblocking Burundi's Peace Process: Political Parties, Political Prisoners and Freedom of the Press, Briefing Afrique, 22 juin 2000

Burundi: Les enjeux du débat. Partis politiques, liberté de la presse et prisonniers politiques, Rapport Afrique N°23, 12 juillet 2000

Burundi: The Issues at Stake. Political Parties, Freedom of the Press and Political Prisoners, Rapport Afrique N° 23, 12 juillet 2000

Burundi Peace Process: Tough Challenges Ahead, Briefing Afrique, 27 août 2000

Burundi: Ni guerre ni paix, Rapport Afrique N° 25, 1 décembre 2000

Burundi: Sortir de l'impasse. L'urgence d'un nouveau cadre de négociations, Rapport Afrique N°29, 14 mai 2001

Burundi: Breaking the Deadlock, The Urgent Need for a New Negotiating Framework, Rapport Afrique N° 29, 14 mai 2001

Burundi: Cent jours pour retrouver le chemin de la paix, Rapport Afrique N°33, 14 août 2001

Burundi 100 Days to put the Peace Process back on Track, Rapport Afrique N° 33, 14 août 2001

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Scramble for the Congo: Anatomy of an Ugly War, Rapport Afrique N° 26, 20 décembre 2000

Le partage du Congo : Anatomie d'une sale guerre, Rapport Afrique N° 26, 20 décembre 2000

From Kabila to Kabila: Prospects for Peace in the Congo, Rapport Afrique N°27, 16 mars 2001

Disarmament in the Congo: Investing in Conflict Prevention, Briefing Afrique, 12 juin 2001

Le dialogue intercongolais: Poker menteur ou négociation politique ? Rapport Afrique N° 37, 16 novembre 2001 (also available in English)

Disarmament in the Congo: Jump-Starting DDRRR to Prevent Further War, Rapport Afrique N° 38, 14 décembre 2001

LIBERIA

Liberia: The Key to Ending Regional Instability, Rapport Afrique N° 43 24 avril 2002

RWANDA

Uganda and Rwanda: Friends or Enemies? Rapport Afrique N°15, 4 mai 2000

Tribunal pénal international pour le Rwanda: l'urgence de juger, Rapport Afrique N°30, 7 juin 2001

International Criminal Tribunal for Rwanda: Justice Delayed, Rapport Afrique N°30, 7 juin 2001

"Consensual Democracy" in Post Genocide Rwanda: Evaluating the March 2001 District Elections, Rapport Afrique N°34, 9 octobre 2001

Rwanda/Uganda: a Dangerous War of Nerves Briefing Afrique, 21 décembre 2001

SIERRA LEONE

Sierra Leone: Time for a New Military and Political Strategy, Rapport Afrique N° 28, 11 avril 2001

Sierra Leone: Managing Uncertainty, Rapport Afrique N°35, 24 octobre 2001

Sierra Leone: Ripe For Elections? Briefing Afrique, 19 décembre 2001

SUDAN

God, Oil & Country: Changing the Logic of War in Sudan, Rapport Afrique N°39, 28 janvier 2002

Capturing the Moment: Sudan's Peace Process in the Balance, Rapport Afrique N° 42, 3 avril 2002

ZIMBABWE

Zimbabwe: At the Crossroads, Rapport Afrique N°22, 10 juillet 2000

Zimbabwe: Three Months after the Elections, Briefing Afrique, 25 septembre 2000

Zimbabwe in Crisis: Finding a way Forward, Rapport Afrique N°32, 13 juillet 2001

Zimbabwe: Time for International Action, Briefing Afrique, 12 octobre 2001

Zimbabwe's Election: The Stakes for Southern Africa, Briefing Afrique 11 janvier 2002

All Bark and No Bite: The International Response to Zimbabwe's Crisis, Rapport Afrique N°40, 25 janvier 2002

ASIE

ASIE CENTRALE

Central Asia: Crisis Conditions in Three States, Rapport Asie N°7, 7 août 2000

ЦЕНТРАЛЬНАЯ АЗИЯ: УСЛОВИЯ КРИЗИСА В ТРЕХ ГОСУДАРСТВАХ, Отчет МГПКС по Азии № 7, 7 августа 00

Recent Violence in Central Asia: Causes and Consequences, Briefing Asie centrale, 18 octobre 2000

Islamist Mobilisation and Regional Security, Rapport Asie N°14, 1 mars 2001

Incubators of Conflict: Central Asia's Localised Poverty and Social Unrest, Rapport Asie N°16, 8 juin 2001

Central Asia: Fault Lines in the Security Map, Rapport Asie N° 20, 4 juillet 2001

Central Asia: Uzbekistan at Ten – Repression and Instability, Rapport Asie N°21, 21 août 2001

Kyrgyzstan at Ten: Trouble in the Island of Democracy, Rapport Asie N°22, 28 août 2001

Le 11 septembre et la crise afghane vue de l'Asie Centrale, Briefing Asie centrale, 28 septembre 2001

Central Asia: Drugs and Conflict, Rapport Asie N° 25, 26 novembre 2001

Afghanistan and Central Asia: Priorities for Reconstruction and Development, Rapport Asie N° 26, 27 novembre 2001

Tajikistan: An Uncertain Peace, Rapport Asie N° 30, 24 décembre 2001

The IMU and the Hizb-ut-Tahrir: Implications of the Afghanistan Campaign, Briefing Asie centrale, 30 janvier 2002

Central Asia: Border Disputes and Conflict Potential, Rapport Asie N° 33, 4 avril 2002

BIRMANIE/MYANMAR

Burma/Myanmar: How Strong is the Military Regime?, Rapport Asie N° 11, 21 décembre 2000

Myanmar: The Role of Civil Society, Rapport Asie N°27, 6 décembre 2001

Myanmar: The Military Regime's View of the World, Rapport Asie N°28, 7 décembre 2001

Myanmar: The Politics of Humanitarian Aid, Rapport Asie N° 32, 2 avril 2002

Myanmar: The HIV/AIDS Crisis, Briefing Myanmar, 2 avril 2002

CAMBODGE

Cambodia: The Elusive Peace Dividend, Rapport Asie N°8, 11 août 2000

INDONESIE

Indonesia's Crisis: Chronic but not Acute, Asia Report N°6, 31 May 2000

Indonesia's Maluku Crisis: The Issues, Briefing Asie, 19 juillet 2000

Indonesia: Keeping the Military Under Control, Rapport Asie N°9, 5 septembre 2000

Aceh: Escalating Tension, Briefing Asie, 7 décembre 2000

Indonesia: Overcoming Murder and Chaos in Maluku, Rapport Asie N° 10, 19 décembre 2000

Indonesia: Impunity Versus Accountability for Gross Human Rights Violations, Rapport Asie N°12, 2 février 2001

Indonesia: National Police Reform, Rapport Asie N°13, 20 février 2001

Indonesia's Presidential Crisis, Briefing Indonésie, 21 février 01

Bad Debt: The Politics of Financial Reform in Indonesia, Rapport Asie N° 15, 13 mars 2001

Indonesia's Presidential Crisis: The Second Round, Briefing Indonésie, 21 mai 2001

Aceh: Why Military Force Won't Bring Lasting Peace, Rapport Asie N° 17, 12 juin 2001

Aceh: Can Autonomy Stem the Conflict? ICG Rapport Asie No 18, 27 juin 2001

Communal Violence in Indonesia: Lessons from Kalimantan, ICG Rapport Asie No 19, 27 juin 2001

Indonesia-U.S. Military Ties: Briefing Asie, 18 juillet 2001

The Megawati Presidency, Briefing Indonésie, 10 septembre 01

Indonesia: Ending Repression in Irian Jaya, Rapport Asie N° 23, 20 septembre 2001

Indonesia: Violence and Radical Muslims, Briefing Asie, 10 octobre 2001

Indonesia: Next Steps in Military Reform, Rapport Asie N°24, 11 octobre 2001

Indonesia: Natural Resources and Law Enforcement, Rapport Asie N° 29, 20 décembre 2001

Indonesia: The Search for Peace in Maluku, Rapport Asie N°31, 8 février 2002

Aceh: Slim Chance for Peace, Briefing Indonésie, 27 Mars 2002

PAKISTAN/AFGHANISTAN

Pakistan: The Dangers of Conventional Wisdom, Briefing Pakistan, 12 mars 2002

Securing Afghanistan: The Need for More International Action, Briefing Afghanistan, 15 mars 2002

BALKANS

ALBANIE

Albania: State of the Nation, Rapport Balkans N°87, 1 mars 2000

Albania Briefing: Albania's Local Elections, A test of Stability and Democracy, Briefing Balkans 25 août 2000

Albania: The State of the Nation 2001, Rapport Balkans N°111, 25 mai 2001

Albania Briefing: Albania's Parliamentary Elections 2001, 23 août 2001

BOSNIE

Denied Justice: Individuals Lost in a Legal Maze, Rapport Balkans N°86, 23 février 2000

European Vs. Bosnian Human Rights Standards, Handbook Overview, 14 avril 2000

Reunifying Mostar: Opportunities for Progress, Rapport Balkans N°90, 19 avril 2000

Bosnia's Municipal Elections 2000: Winners and Losers, Rapport Balkans N°91, 28 avril 2000

Bosnia's Refugee Logjam Breaks: Is the International Community Ready? Rapport Balkans N°95, 31 mai 2000

War Criminals in Bosnia's Republika Srpska, Rapport Balkans N°103, 02 novembre 2000

Bosnia's Novembre Elections: Dayton Stumbles, Rapport Balkans N°104, 18 décembre 2000

Turning Strife to Advantage: A Blueprint to Integrate the Croats in Bosnia and Herzegovina, Rapport Balkans N° 106, 15 mars 2001

No Early Exit: NATO's Continuing Challenge in Bosnia, Rapport Balkans N°110, 22 mai 2001

Bosnia's Precarious Economy: Still Not Open For Business; Rapport Balkans N° 115, 7 août 2001

Nesigurna Bosansk Ohercegova Ka Ekonomija Jo- Uvijek nije Otvorena A Za Biznis, Izvještaj ICG-a za Balkan br. 115, 7. avgust 2001. godine

The Wages of Sin: Confronting Bosnia's Republika Srpska; Rapport Balkans N°118, 8 octobre 2001

Bosnia: Reshaping the International Machinery, Rapport Balkans N°121, 29 novembre 2001*

Courting Disaster: The Misrule of Law in Bosnia & Herzegovina, Rapport Balkans N° 127, 26 mars 2002

CROATIE

Facing Up to War Crimes, Briefing Balkans, 16 octobre 2001

KOSOVO

Kosovo Albanians in Serbian Prisons: Kosovo's Unfinished Business, Rapport Balkans N°85, 26 janvier 2000

What Happened to the KLA?, Rapport Balkans N°88, 3 mars 2000

Kosovo's Linchpin: Overcoming Division in Mitrovica, Rapport Balkans N°96, 31 mai 2000

Reality Demands: Documenting Violations of International Humanitarian Law in Kosovo 1999, 27 juin 2000

Elections in Kosovo: Moving Toward Democracy? Rapport Balkans N°97, 7 juillet 2000

Kosovo Report Card, Rapport Balkans N°100, 28 août 2000

Reaction in Kosovo to Kostunica's Victory, Briefing Balkans, 10 octobre 2000

Religion in Kosovo, Rapport Balkans N°105, 31 janvier 2001

Kosovo: Landmark Election, Rapport Balkans N°120, 21 novembre 2001 (Also available in Serbo-Croatian)

Kosovo: A Strategy for Economic Development; Rapport Balkans N° 123, 19 décembre 2001

A Kosovo Roadmap: I. Addressing Final Status, Rapport Balkans N° 124, 28 février 2002

A Kosovo Roadmap: II. Internal Benchmarks, Rapport Balkans No. 125, 1 mars 2002

MACEDOINE

Macedonia's Ethnic Albanians: Bridging the Gulf, Rapport Balkans N°98, 2 août 2000

Macedonia government expects setback in local elections, Briefing Balkans, 4 septembre 2000

The Macedonia Question: Reform or Rebellion, Rapport Balkans N°109, 5 avril 2001

Macedonia: The Last Chance for Peace, Rapport Balkans N° 113, 20 juin 2001

Macedonia: Still Sliding, Briefing Balkans, 27 juillet 2001

Macedonia: War on Hold, Briefing Balkans, 15 août 2001

Macedonia: Filling the Security Vacuum, Briefing Balkans, 8 septembre 2001

Macedonia's Name: Why the Dispute Matters and How to Resolve It, Rapport Balkans N° 122, 10 décembre 2001

MONTENEGRO

Montenegro: In the Shadow of the Volcano, Rapport Balkans N°89, 21 mars 2000

Montenegro's Socialist People's Party: A Loyal Opposition?, Rapport Balkans N°92, 28 avril 2000

Montenegro's Local Elections: Testing the National Temperature, Background Briefing, 26 mai 2000

Montenegro's Local Elections: More of the Same, Briefing Balkans, 23 juin 2000

Montenegro: Which way Next? Briefing Balkans, 30 novembre 2000

Montenegro: Settling for Independence? Rapport Balkans N°107, 28 mars 2001

Montenegro: Time to Decide, Briefing Balkans, 18 avril 2001

Montenegro: Resolving the Independence Deadlock, Rapport Balkans N°114, 1 août 2001

Implementing Equality: The "Constituent Peoples" Decision in Bosnia & Herzegovina, Rapport Balkans N° 128, 16 avril 2002

Still Buying Time: Montenegro, Serbia and the European Union, Rapport Balkans N°129, 7 mai 2002

SERBIE

Serbia's Embattled Opposition, Rapport Balkans N°94, 30 mai 2000

Serbia's Grain Trade: Milosevic's Hidden Cash Crop, Rapport Balkans N°93, 5 juin 2000

Serbia: The Milosevic Regime on the Eve of the Septembre Elections, Rapport Balkans N°99, 17 août 2000

Current Legal Status of the Republic of Yugoslavia (FRY) and of Serbia and Montenegro, Rapport Balkans N°101, 19 septembre 2000

Yugoslavia's Presidential Election: The Serbian People's Moment of Truth, Rapport Balkans N°102, 19 septembre 2000

Federal Republic of Yugoslavia Sanctions Briefing, Briefing Balkans, 10 octobre 2000

Serbia on the Eve of the décembre Elections, Briefing Balkans, 20 décembre 2000

A Fair Exchange: Aid to Yugoslavia for regional Stability, Rapport Balkans N° 112, 15 juin 2001

Milosevic in The Hague: What it Means for Yugoslavia and the Region, Briefing Balkans, 6 juillet 2001

Peace in Presevo: Quick Fix or Long-Term Solution? Rapport Balkans N°116, 10 août 2001

Serbia's Transition: Reforms Under Siege, Rapport Balkans N°117, 21 septembre 2001

Srpska Tranzicija: Reforme Pod Opsadom, Izvještaj ICG-a za Balkan br. 117, 21 Septembar 2001

Belgrade's Lagging Reform: Cause for International Concern, Rapport Balkans N°126, 7 mars 2002

Serbia : Military Intervention Threatens Democratic Reform, Briefing Balkans, 28 mars 2002

Still Buying Time : Montenegro, Serbia and the European Union, Rapport Balkans N°129, 7 mai 2002

RAPPORTS REGIONAUX

After Milosevic: A Practical Agenda for Lasting Balkans Peace, Rapport Balkans N°108, 26 avril 2001

Milosevic in the Hague: What it Means for Yugoslavia and the Region, Briefing Balkans, 6 juillet 2001

Bin Laden and the Balkans: The Politics of Anti-Terrorism, Rapport Balkans N°119, 9 novembre 2001

AMERIQUE LATINE

Colombia's Elusive Quest for Peace, Rapport Amérique Latine N° 1, 26 mars 2002 (aussi disponible en espagnol)

The 10 March 2002 Parliamentary Elections in Colombia, Briefing Amérique Latine, 17 avril 2002 (aussi disponible en espagnol)

PROCHE ET MOYEN-ORIENT

A Time to Lead: The International Community and the Israeli-Palestinian Conflict, Rapport Proche-Orient N° 1, 10 Avril 2002

RAPPORTS THEMATIQUES

HIV/AIDS as a Security Issue, ICG Rapport thématique N° 1, 19 juin 2001

Eu Crisis Response Capability: Institutions and Processes for Conflict Prevention and Management, ICG Rapport thématique N° 2, 26 juin 2001

The European Humanitarian Aid Office (ECHO): Crisis Response in the Grey Lane, ICG Briefing, 26 juin 2001

EU Crisis Response Capability: An Update, Briefing thématique, 29 avril 2002

ANNEXE E

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICG

Martti Ahtisaari, Chairman

Ancien Président de Finlande

Maria Livanos Cattau, Vice-Chairman

Secrétaire général, Chambre de Commerce Internationale

Stephen Solarz, Vice-Chairman

Ancien Membre du Congrès américain

Gareth Evans, Président

Ancien Ministre des Affaires Etrangères d'Australie

Morton Abramowitz

Ancien Secrétaire d'Etat adjoint américain ; ancien Ambassadeur américain en Turquie

Kenneth Adelman

Ancien Ambassadeur américain et Représentant permanent adjoint auprès de l'ONU

Richard Allen

Ancien Chef du Conseil National de Sécurité américain et Conseiller national à la sécurité

Hushang Ansary

Ancien Ministre iranien et Ambassadeur ; Président, Parman Group, Houston

Louise Arbour

Juge à la Cour Suprême, Canada ;

Ancienne Procureur en chef, Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie

Oscar Arias Sanchez

Ancien Président du Costa Rica ; Prix Nobel de la Paix, 1987

Ersin Arioglu

Président, Yapi Merkezi

Alan Blinken

Ancien Ambassadeur américain en Belgique

Emma Bonino

Membre du Parlement européen ; ancienne Commissaire européenne

Wesley Clark

Ancien Commandant suprême des forces alliées de l'OTAN, Europe

Jacques Delors

Ancien Président de la Commission Européenne

Uffe Ellemann-Jensen

Ancien Ministre des Affaires Etrangères du Danemark

Gernot Erler

Vice-Président, Parti social-démocrate, Bundestag allemand

Mark Eyskens

Ancien Premier Ministre de Belgique

Yoichi Funabashi

Journaliste et auteur

Bronislaw Geremek

Ancien Ministre des Affaires Etrangères de Pologne

I.K.Gujral

Ancien Premier Ministre de l'Inde

El Hassan bin Talal

Président, Forum de la pensée arabe

Marianne Heiberg

Chercheur, Institut norvégien des Affaires Internationales

Elliott F Kulick,

Président, Pegasus International

Joanne Leedom-Ackerman

Romancière et journaliste

Todung Mulya Lubis

Juriste spécialiste des droits de l'homme et auteur

Allan J MacEachen

Ancien Vice-Premier Ministre du Canada

Barbara McDougall

Ancien Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures, Canada

Matthew McHugh

Conseiller auprès du Président, Banque Mondiale

Mo Mowlam

Ancien Secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord

Christine Ockrent

Journaliste

Wayne Owens

Président, Centre pour la Paix au Moyen Orient et la Coopération Economique

Cyril Ramaphosa

Ancien Secrétaire Général, Congrès National Africain ; Président, New Africa Investments Ltd

Fidel Ramos

Ancien Président des Philippines

Michel Rocard

Membre du Parlement européen ; ancien Premier Ministre de France

Volker Ruhe

Vice-Président, Chrétiens-Démocrates, Bundestag allemand ; ancien Ministre allemand de la Défense

Mohamed Sahnoun

Conseiller spécial auprès du Secrétaire Général des Nations Unies

William Shawcross

Journaliste et auteur

Michael Sohlman

Directeur exécutif de la Fondation Nobel

George Soros

Président, Open Society Institute

Eduardo Stein

Ancien Ministre des Affaires Etrangères du Guatemala

Pär Stenbäck

Ancien Ministre des Affaires Etrangères, Finlande

Thorvald Stoltenberg

Ancien Ministre des Affaires Etrangères, Norvège

William O Taylor

Président émérite, The Boston Globe

Ed van Thijn

Ancien Ministre de l'Intérieur, Pays-Bas ; ancien Maire d'Amsterdam

Simone Veil

Ancien Membre du Parlement européen ; ancienne Ministre de la Santé, France

Shirley Williams

Ancienne Secrétaire d'Etat britannique à l'Education et la Science ; Membre de la Chambre des Lords

Grigory Yavlinsky

Membre de la Douma russe